

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1905 - 4 février 2005 - prix : 1 €

Le 5 février, et après...



Il faut une contre-offensive des travailleurs

35 heures

Travailler plus,
gagner moins,
non merci !

p. 5

Enseignement

Des raisons
d'être dans
la rue

p. 4

Les loyers flambent

Un toit,
c'est
un droit !

p. 7

Peugeot-Citroën, Arcelor, Rhodia...

**Bas salaires, chantage à l'emploi,
ras le bol !**

p. 10 à 15



Sommaire

Leur société

- p 5 ■ Loi sur les 35 heures
 ■ Gouvernement Raffarin et loi Aubry
 ■ Les patrons abusent des CDD
- p 6 ■ Incendie du Tunnel du Mont-Blanc
- p 7 ■ Un logement décent c'est un droit
 ■ Rapport de la Fondation Abbé Pierre
 ■ Aide personnalisée au logement
- p 16 ■ Impôts locaux : hausses inacceptables

Tribune

- p 6 ■ Les directions syndicales vont leur train...
 ■ parfois il déraile
 ■ Enseignement
- p 4 ■ Etre dans la rue le 5 février et après
 ■ Manifestation lycéenne à Paris
 ■ Loi sur le handicap

Dans le monde

- p 8 et 9 ■ Irak: après les élections, la guerre continue
 ■ Allemagne : les syndicats divisent
 ■ Davos : le sommet des riches
 ■ Lula les deux visages
 ■ Algérie : vague de froid et hausse du gaz

Dans les entreprises

- p 10 ■ SNCM : contraindre la direction
 ■ Sediver : les travailleurs contre la fermeture
- p 11 ■ Groupe PCA : ras le bol des bas salaires
 ■ TRW : chantage à la délocalisation
 ■ SNCF: viol d'une contrôleuse, direction irresponsable
- p 12 ■ La Poste : Paris 20 et Paris 16 : conditions de travail dégradées
 ■ France Télécom : course au profit
- p 13 ■ Arcelor : maîtres chanteurs à l'œuvre
 ■ AXA : croissance zéro de l'emploi et des salaires
- p 14 ■ Rhodia Belle Étoile : réorganisation et emplois en moins
 ■ Cézus chimie : zirconium danger permanent
- p 15 ■ Areva Villeubanne : suppression de postes
 ■ Arkéma Grenoble : suppressions de postes et profits
 ■ Arkéma -Jarrie : licenciement scandaleux
- p 16 ■ Ex-Chausson Creil : mobilisation

« En mai, fais ce qu'il te plaît » dit le proverbe... et c'est ce que vous ferez à la Fête de Lutte Ouvrière

Oui, à la Fête de Lutte Ouvrière 2005, les 14, 15 et 16 mai prochains, vous pourrez faire ou voir tout ce qui vous plaira... ou presque.

Assister à des spectacles variés bien sûr ! Comme chaque année de nombreux artistes ou groupes se produiront sur plusieurs scènes. Mais il n'y aura pas que les spectacles artistiques sur scène.

• chômage

Paroles de Borloo

À l'annonce des statistiques du ministère du Travail présentant une diminution du chômage de 0,1 % en 2004, Borloo, ministre de l'Emploi, a estimé que ce résultat est « loin d'être satisfaisant » mais néanmoins « encourageant ». Encourageant, le fait que le chômage touche officiellement – malgré les radiations et les tripatouillages opérés sur les modes de calcul – près de 10 % de la population active ? Alors qu'en réalité, quelque 4 millions de travailleurs sont privés d'emploi. Sans oublier les centaines de milliers d'autres qui, tout en s'échinant au travail, restent en dessous du seuil de pauvreté !

Selon Borloo, le chômage aurait des particularités françaises car, dit-il, le pays « souffre de handicaps structurels qui le rendent plus vulnérable au chômage que les autres pays européens », ajoutant : « Il est très important d'avoir une analyse (...) des causes du chômage particulières à la France ». Un chômage bien de chez nous en

Pour ne donner qu'un seul exemple, pour le prix d'entrée de 15 euros et de bien moins si vous achetez votre carte suffisamment à l'avance, vous pourrez assister, si vous êtes un fan, à toutes les séances de cinéma que vous voudrez : il y en aura dix par jour. Et vous aurez le choix entre une douzaine de films récents. Vous pourrez aussi, pour certains de ces films,

assister ou participer à des débats avec les auteurs ou les acteurs. C'est bien mieux et bien moins cher que lors des journées du cinéma à Paris.

Mais, autre exemple au choix, si vous préférez le cirque, vous pourrez assister à des séances de cirque, il est vrai un peu parodiques, mais très drôles.

Et il n'y aura pas à choisir entre le cinéma ou le cirque, car

toujours compris avec tout le reste, dans le prix d'entrée de la Fête, vous aurez droit aux deux !

Et de tout le reste, dont plein de nouveautés, nous en parlerons dans les prochains numéros de *Lutte Ouvrière*, c'est pourquoi nous vous conseillons d'ouvrir vite votre agenda pour réserver les dates des 14, 15 et 16 mai, pour ne pas rater cela.

quelque sorte. Comme si en France – ni plus ni moins qu'ailleurs – le chômage n'était pas dû aux patrons qui suppriment des emplois à tour de bras pour imposer une intensification du travail aux salariés qui restent. Comme solutions prétendument nouvelles, Borloo propose une « organisation de l'accompagnement des demandeurs d'emploi ». Un des gadgets ministériels s'appelle les « maisons de l'emploi ». Comme s'il suffisait de repeindre l'enseigne.

Pour les jeunes, les formations en alternance et l'apprentissage seraient développés, fournissant aux entreprises une main-d'œuvre sans cesse renouvelable et sous-payée. Et puis, Borloo prétend développer les « services à la personne » qui devraient, paraît-il, « créer plus de 500 000 emplois en trois ans ». De quels services s'agit-il et pour quelles personnes ? De femmes de ménage, de nurses ou de chauffeurs pour les foyers les plus riches qui se sont déjà vu

octroyer récemment des abattements d'impôts pour leur personnel de maison ? Si le gouvernement voulait améliorer les services, il commencerait par les services publics, notamment les hôpitaux, l'aide à domicile. Mais au contraire, il restreint les crédits pour réserver une part croissante du budget de l'État à des aides diverses

et variées au patronat.

Borloo est là pour jouer au « monsieur social » du gouvernement pendant que ses compères, les autres ministres, vont au devant des moindres désirs des patrons. Et eux, ils ne font pas du baratin.

Annie ROLIN

La prochaine réunion du Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

Les religions et l'oppression des femmes

Vendredi 4 février à 20h 30

Théâtre de la Mutualité

24, rue Saint-Victor à Paris 5^e

(Métro : Maubert-Mutualité)
Participation aux frais : 3 euros

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Lutte Ouvrière sur Internet

Notre site : www.lutte-ouvriere.org - Notre e-mail : journal@lutte-ouvriere.org
Union Communiste Internationaliste
www.union-communiste.org - E-mail : contact@union-communiste.org

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE

B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celui-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque. Le total annuel des dons est limité à 7 500 euros par personne physique.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 | 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin.
 Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

En retournant le bulletin d'abonnement ci-dessous à Lutte Ouvrière BP 233 - F-75865 Paris Cedex 18

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 31 janvier 2005

Il faut une contre-offensive des travailleurs



L'Assemblée nationale est en train de voter la proposition de loi dite d'« assouplissement des 35 heures ». En fait d'« assouplissement », les jours de RTT pourront être payés au lieu d'être pris en temps de repos, le nombre d'heures supplémentaires sera augmenté sans que la rétribution en soit majorée de 25 % pour toutes. Disparaîtra donc le seul avantage de la loi des 35 heures, une certaine réduction du temps de travail, tandis

que les patrons conserveront les avantages qu'Aubry, puis Fillon, leur ont accordés en contrepartie. On aura la « liberté » – comme ose l'affirmer cyniquement le ministre du Travail – de travailler jusqu'à 48 heures par semaine, voire, éventuellement, jusqu'à 60 heures.

Après avoir freiné les salaires depuis des années ; après avoir réduit le pouvoir d'achat de tous et l'avoir écrasé pour beaucoup, voilà que le patronat et le gouvernement nous octroient la « liberté » de travailler plus pour gagner plus mais pas proportionnellement. La « liberté » de s'user plus sur les chaînes de montage, derrière les caisses de supermarché, à l'atelier ou au bureau, pour gagner un salaire de moins en moins suffisant pour payer son loyer et pour assurer le quotidien.

Ce projet est une nouvelle agression contre le monde du travail. Une de plus.

Les confédérations syndicales appellent à manifester le samedi 5 février pour protester contre ce projet, pour l'emploi et pour les salaires.

Malgré les objectifs vagues mis en avant par les syndicats, il faut que ces manifestations soient un succès. Il le faut pour montrer que les travailleurs en ont assez de recevoir des coups, assez de voir leurs conditions de vie se dégrader.

Il le faut aussi pour obliger les organisations syndicales à donner une suite à cette journée. Jusqu'ici, aucune centrale syndicale ne propose un plan d'action. Aucune centrale n'annonce quelle suite elle propose de donner à cette journée qui, même très

réussie, ne suffira pas à faire reculer le gouvernement et le patronat si elle reste sans lendemain.

Il est évident que, si les travailleurs ne réagissent pas, les coups continueront à tomber. Alors que les salaires n'augmentent pas, les prélèvements supplémentaires se succèdent, s'ajoutant les uns aux autres.

Pour des millions de travailleurs qui n'ont que des contrats précaires ou à temps partiel, il suffit de peu pour basculer dans la pauvreté et être incapable de payer son loyer. Le dernier rapport de la Fondation Abbé-Pierre parle d'une augmentation importante des « personnes hébergées », c'est-à-dire de ces femmes ou hommes, des nôtres, qui seraient dans la rue si des parents ou des proches n'acceptaient de se serrer dans des appartements déjà exigus, pour pallier la défaillance de l'État à construire des logements dont les loyers soient abordables. Ceux qu'on trouve ne sont pas à la portée d'un salaire ouvrier.

Et cette dégradation visible, dramatique, de la vie de millions de personnes se produit alors que les profits patronaux s'envolent, que la bourgeoisie s'enrichit et que le gouvernement multiplie les faveurs envers le patronat et les plus riches.

Ce gouvernement est un gouvernement de classe. Toutes les mesures qu'il prend vont dans le sens des intérêts des possédants, en sachant que ce faisant il accroît la pauvreté dans les classes populaires.

Ni le patronat ni le gouvernement ne changeront d'attitude s'ils ne sentent pas la colère monter dans la classe ouvrière et que cette colère va devenir une menace.

Alors, si nous ne voulons pas que notre sort continue à empirer, il faut être nombreux à participer aux manifestations du 5 février. Il faut faire pression sur les organisations syndicales pour les contraindre à donner une suite à cette journée.

Une contre-offensive des travailleurs est absolument nécessaire, si nous ne voulons pas que les licenciements continuent, que le pouvoir d'achat des travailleurs baisse, que l'État diminue encore l'allocation chômage et l'accès aux soins. Elle est possible et elle dépend de nous tous.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

RENNES

**Vendredi
11 février**

à 20 h 30

Salle de la Cité
Rue Saint-Louis

(Métro : Sainte-Anne)

ARGENTEUIL

**Samedi
19 février**

à 19 h

Salle Dux

Complexe Jean-Vilar
9, Bd Héloïse

LILLE

**Vendredi
25 février**

à 20 h

Maison de l'Éducation
Permanente (MEP)

place Georges-Lyon
(angle rues Angellier
et Jean-Bart)

PARIS

**Vendredi
11 mars**

à 20 h 30

Théâtre de la
Mutualité
24, rue Saint-Victor
Paris 5^e

(Métro : Maubert-Mutualité)

----- Entrée libre -----

Des raisons d'être dans la rue le 5 février... et après

Dans plusieurs régions, des établissements scolaires sont en grève ou occupés par les parents. Des manifestations locales ont rassemblé par exemple 4 000 personnes à Strasbourg, en majorité des lycéens, 2 000 à Nancy ou à Marseille. Les différents Rectorats voient défiler des lycées en lutte, Paul Éluard à Saint-Denis ou Michelet à Vanves, dans la région parisienne, Turgot et Voltaire à Paris.

Dans les écoles touchées par les fermetures, des parents se mobilisent. Le mouvement n'est certes pas général, mais beaucoup parlent de se retrouver ensemble dans la rue le 5 février pour dénoncer la politique du gouvernement contre l'Éducation.

Les raisons d'être mécontents ne manquent pas. Pour la rentrée prochaine, dans le primaire, 700 postes seulement sont créés pour une augmentation de 51 400 élèves (curieusement le gouvernement ne retient pas la prévision d'effectifs pour le 1^{er} degré de 65 700 élèves) alors qu'il aurait fallu en créer 2000 de plus, simplement pour maintenir le taux d'encadrement actuel. Le taux d'enfants scolarisés à l'âge de deux ans diminue : il est déjà passé de un tiers en 2001 à un quart en 2004, d'après les syndicats. Les effectifs par classe battent les records dans certains endroits : plus de 31 en maternelle ou en élémentaire. Et la situation ne va pas s'améliorer à la rentrée prochaine, si le gouvernement ne revient pas sur ces décisions.

Dans le secondaire, la prévision d'une baisse de plus de 40 000 élèves justifie, aux yeux du gouvernement, la suppression de plus de 5 500 emplois d'enseignants pour la rentrée 2005. Les conséquences seront désastreuses

pour l'éducation des jeunes : des options supprimées, des heures consacrées au travail en petits groupes qui disparaîtront, des sections entières qui seront éliminées, d'autres qui seront bourrées à 35 ou 40 élèves. Dans l'Est de la France, à Sarrebourg, un lycée professionnel risque de voir ainsi une filière entière de BEP supprimée. Les élèves qui voulaient suivre cette formation devront aller dans un autre lycée



Lors de la manifestation de la Fonction publique du 20 janvier

situé à des dizaines de kilomètres ou... faire autre chose.

Le nombre d'enseignants qui effectuaient des remplacements continue à diminuer si bien que les enseignants malades seront encore moins remplacés qu'ils ne l'étaient déjà durant cette année scolaire. Le délai d'attente d'un remplacement estimé par les syndicats était déjà en moyenne de trois semaines en 2003-2004. Quant aux autres personnels, tout aussi indispensables au fonctionnement d'un établissement scolaire, ouvriers et personnels de service, assistantes sociales, infirmières scolaires, leur nombre diminue aussi. Ainsi, pour le personnel administratif, il est prévu de supprimer 800 postes, en plus des 1100 de 2004. Depuis des années, les gouvernements successifs pratiquent cette

politique d'économies. Des mouvements de grève ont permis ici ou là d'arrêter l'hémorragie, voire même de gagner des moyens dans certains établissements, ou même au niveau d'un département, comme dans le cas de la Seine-Saint-Denis en 1998. Mais la tendance générale reste tout de même à la restriction. D'ailleurs, ce que représente le budget de l'Éducation nationale par rapport au PIB, c'est-à-dire à

la richesse produite à l'échelle nationale, ne cesse de baisser depuis des années, passant de 7,8 % au début des années 90 à 7,1 % aujourd'hui. La baisse des moyens est en réalité plus importante encore car le budget de l'Éducation nationale comprend des salaires qui augmentent au fil des années avec l'ancienneté et des pensions qui augmentent avec le nombre croissant de retraités. Cette augmentation mécanique ne traduit donc pas une augmentation des effectifs de l'Éducation nationale.

Il serait donc temps d'inverser la tendance pour que la société consacre, au contraire, une part de plus en plus grande de la richesse produite à l'éducation de sa jeunesse.

Aline RETESSE

Manifestation lycéenne à Paris

Mardi 1^{er} février, deux à trois mille lycéens se sont retrouvés dans les rues de Paris, pour une manifestation spontanée et très dynamique.

Un appel avait été passé la veille par des syndicats lycéens pour un rassemblement devant le ministère de l'Éducation. Le matin, des élèves du lycée Sophie-Germain partaient faire débrayer d'autres établissements et se rendaient en cortège au ministère. Ils étaient rejoints, en début d'après-midi, par des élèves d'autres lycées en

lutte depuis plusieurs jours contre des fermetures de classes.

Les lycéens ont commencé par crier leur colère devant le ministère, scandant des slogans hostiles à Fillon et brandissant des pancartes contre « le bac à deux vitesses qui creuse les inégalités sociales ». Puis, n'ayant apparemment aucune envie de rester assis toute l'après-midi devant le ministère, ils sont partis en cortège sur les boulevards du Quartier latin, prenant complètement au dépourvu des

CRS quelque peu dépassés.

Pendant deux heures, ce cortège très bruyant et dynamique a parcouru les rues, en passant devant les lycées du Quartier latin, entraînant à chaque fois quelques dizaines de jeunes supplémentaires. À la fin, les lycéens se sont séparés en scandant « Ce n'est qu'un début... », et en se promettant d'être bien plus nombreux, le samedi, à la manifestation du 5 février.

Correspondant local

• Une loi sur le handicap Très loin de l'école pour tous

Le texte de loi pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », que le Sénat a approuvé le jeudi 27 janvier, devait être voté définitivement à l'Assemblée nationale le 3 février avant d'être promulgué. Cette loi, qui doit remplacer celle de 1975, très attendue par les associations de personnes handicapées, est censée mettre fin aux discriminations, renforcer l'accessibilité dans tous les domaines, assurer un revenu décent à toute personne atteinte d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et permettre la scolarisation pour tous.

Mais en ce qui concerne, en particulier, le droit à l'école pour tous, dans un contexte où les moyens attribués par l'État à l'Éducation nationale sont en régression, ce principe risque fort de rester une fois de plus lettre morte.

Un collectif « pour la refondation de la loi de 1975 », composé de diverses associations de défense des handicapés, demandait dans un communiqué aux députés et sénateurs que le « droit de tout enfant d'accéder à l'école de la République soit respecté » et s'accompagne « des aides humaines, techniques et financières nécessaires à cette scolarisation en milieu ordinaire ».

Aujourd'hui, les élèves en situation de handicap ne sont pas à égalité avec tous les autres, loin de là. Leur scolarisation, que ce soit dans des classes ordinaires ou dans des classes spéciales situées dans le cadre d'un établissement ordinaire, le plus souhaitable, quand la santé de l'élève le permet, est très loin d'être une réalité partout. Trop de familles se retrouvent chaque année sans solution adaptée à leur enfant, trop d'enfants ne sont pas ou peu scolarisés. L'UNAPEI, qui représente les parents d'enfants souffrant de handicap mental, a

dénombré parmi ses adhérents 6000 enfants exclus de l'école. D'après les chiffres du Centre technique national d'études et de recherches pour les handicaps et les inadaptations, le CTNERETHI, les structures médico-sociales accueillent 115 000 enfants dont 76 % sont scolarisés (soit 87 400 enfants) : 60 % sont scolarisés à temps plein dans ces structures (soit 70 000 enfants), 13 % intégrés à temps plein dans une classe d'un établissement de l'Éducation nationale et 4 % à temps partiel. La non-scolarisation concerne donc 24 % d'entre eux. Plusieurs milliers d'enfants ne sont ni scolarisés ni accueillis en établissements !

Des postes d'auxiliaires de vie scolaires ont été créés pour accompagner les élèves handicapés en particulier dans les écoles. Mais, d'après le syndicat majoritaire dans le 1^{er} degré le SNIUPP, il faudrait au moins augmenter de 50 % le nombre de ces auxiliaires de vie scolaire pour satisfaire les besoins. Les classes d'intégration scolaire dans le primaire (CLIS) ou les unités pédagogiques d'intégration (UPI) pour le secondaire qui scolarisent collectivement les jeunes souffrant de handicaps dans des écoles « normales » existent. Mais elles sont également en nombre insuffisant, quand elles ne ferment pas tout bonnement, dans le cadre des diminutions de moyens alloués à l'Éducation nationale.

Alors il est certainement préférable que le droit à l'école pour tous soit inscrit dans la loi. Le gouvernement ne se montre pas avare quand il ne s'agit que de faire de grandes déclarations de principe.

Quand il s'agit de délier les cordons de la bourse pour créer réellement les moyens nécessaires à la mise en application de ces principes, c'est tout autre chose.

A.R.

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Les directions syndicales vont leur train... parfois ça déraile !

Le viol d'une contrôleuse le 25 janvier à bord d'un train Toulouse-Cahors a déclenché l'indignation et la colère de tous ses collègues à l'échelle de tout le pays. Une grève spontanée s'en est immédiatement suivie. Démarrée à Toulouse sitôt les faits connus, elle s'est répandue comme une traînée de poudre et a paralysé dès le lendemain le trafic voyageurs dans les trois quarts des régions – Gallois le PDG de la SNCF lui-même le reconnaissait. Elle s'est poursuivie un second jour dans 13 régions sur 23, et même un troisième dans les régions de Toulouse, Bordeaux et Rouen. Quelques agents de conduite, notamment au dépôt de Sotteville les Rouen, se sont également joints au mouvement.

À l'échelle de la SNCF, les contrôleurs (ASCT, selon la désignation maison) représentent un peu plus de 5 % de l'effectif (ils sont 8400), mais sans eux, la plupart des trains de voyageurs ne peuvent pas rouler. Aussi cette grève, partie sans aucun préavis – n'en déplaise à tous ceux qui se sont félicités de la signature du dernier accord allongeant les délais déjà existants – et sans véritable appel des fédérations syndicales, a eu les effets les plus retentissants. Aucun des mouvements bien « carrés » et bien encadrés initiés par les dirigeants des appareils et notamment celui qui est majoritaire, la CGT, n'a pu avoir ces dernières années un tel impact. De quoi donner des idées à plus d'un cheminot...

Eh bien si les militants de la base de la CGT n'ont pas eu davantage que ceux de SUD besoin des consignes de leur direction pour trouver le bon chemin – « nos délégués appuient localement ces mouvements », a affirmé le 26 janvier Didier Le Reste secrétaire général de la CGT-Cheminots – on aura cherché vainement non seulement tout appel à l'extension du mouvement de la part de la direction fédérale CGT, mais également toute incitation à maintenir la grève sur les objectifs que s'étaient donnés les contrôleurs.

Un communiqué daté du 27 janvier, diffusé en tract, indiquait : « Pour sa part la fédération CGT des cheminots a proposé aux autres fédérations d'exiger de la Direction de la SNCF la tenue d'une table ronde portant sur les conditions de travail et la sécurité des ASCT. » S'en suivait la série des mesures annoncées lors de la tenue de cette table ronde, dont pour l'essentiel la promesse d'un supplément de 50 emplois. Et le communiqué poursuivait et concluait ainsi :

« Sans répondre à l'ensemble des attentes et aspirations des ASCT, la direction de la SNCF a été contrainte de faire un certain nombre de propositions qu'il s'agit d'apprécier dans le contexte actuel.

Il conviendra de vérifier la mise en œuvre de ces engagements. La CGT appelle ses

militants(e) à faire preuve de la plus grande vigilance et à veiller à ce que l'évolution de l'emploi permette d'améliorer les conditions de travail, la sûreté et la qualité du service rendu aux usagers. »

Or 50 emplois supplémentaires, cela ne représente que 2 à 3 contrôleurs... par région. On est loin de ce que réclamaient les grévistes ! Les contrôleurs demandent au moins deux agents par train, ce que tout le monde, cheminot ou pas mais direction SNCF excepté, considère comme totalement justifié. Ceux d'entre eux qui ont prolongé leur mouvement, l'ont donc fait en se passant de l'appui qu'aurait normalement du leur offrir une direction syndicale digne de ce nom.

Les grévistes sont entrés en lutte contre la politique de la compagnie ferroviaire qui en quelques années a supprimé des centaines d'emplois d'ASCT. Le problème des contrôleurs est celui non seulement de tous les cheminots, confrontés partout aux suppressions d'emplois, mais aussi celui de tous les services publics aujourd'hui, face à l'offensive gouvernementale. Nul ne peut dire si une autre attitude des directions syndicales aurait pu permettre ou pas d'élargir le mouvement, mais ce qui est certain c'est que celle qui est la plus influente d'entre elles n'a surtout rien voulu tenter.

Les directions fédérales ou confédérales peuvent à l'occasion lancer des journées d'actions avec des appels à une « grève carrée » – mais surtout pas tout le monde en même temps ! – comme les 18, 19 et 20 janvier, ou encore à une journée de manifestation comme pour le 5 février, mais pas engager le mouvement d'ampleur nécessaire pour faire gagner les travailleurs, ni profiter des meilleures occasions pour lui donner ses chances de se développer. Ce qui ne signifie pas que les militants ouvriers qui ont conscience de la nécessité du « tous ensemble » et se donnent la généralisation des luttes pour objectif, doivent tourner le dos aux initiatives des directions syndicales. Dans la mesure où celles-ci peuvent aider un plus grand nombre de travailleurs à prendre conscience de la nécessité de la lutte, ils doivent au contraire y participer. Mais ils ont aussi à convaincre les travailleurs autour d'eux qu'ils ne pourront pas compter sur les chefs syndicaux pour mener leurs luttes jusqu'à satisfaction ; et ils doivent leur faire prendre conscience que c'est avant tout d'eux-mêmes, de leur volonté de s'organiser et de prendre directement en main la direction de leurs luttes, que dépendra ou pas la défense de leurs intérêts.

Louis GUILBERT

Convergences Révolutionnaires n° 37 (janvier-février 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : salaires, la contre-offensive s'impose : 300 euros pour tous

Articles : L'école de Fillon, apartheid social sur fond d'économies budgétaires – Amiante : encore 500 000 morts à venir – Intermittents du spectacle : nouvel avis de tempête ? – La Turquie en Europe : vers une adhésion de raison – La grève d'Opel Bochum (Allemagne) : un combat qui fait débat.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Procès de l'incendie du tunnel du Mont-Blanc

Les plus responsables ne sont pas parmi les accusés

Seize personnes sont accusées par la justice pour l'incendie qui a fait 39 morts, le 24 mars 1999, dans le tunnel du Mont-Blanc. Il y a d'abord le chauffeur du camion qui a pris feu, provoquant l'incendie général. Quelques salariés du tunnel, français et italiens et quelques responsables, dont des dirigeants des deux sociétés exploitantes, l'AMTB côté français et la SITMB, côté italien. Et, pour l'État français, propriétaire de 54 % des parts de l'AMTB, seulement une haute fonctionnaire du ministère de l'Équipement. La justice n'a pas été voir plus haut. Aucun préfet, aucun ministre ne figurent parmi les accusés, et en particulier pas Balladur qui a présidé l'AMTB durant douze ans, période durant laquelle fut créée la société de gestion du tunnel.

Les camions se croisent avec peu de marge de sécurité. Il n'existe pas de voie de dégagement d'urgence, seulement des refuges tous les 600 mètres. Au départ le tunnel était prévu surtout pour les véhicules de tourisme. Mais ensuite il a connu un trafic de plus en plus intense de camions. En cas de problème avec un camion cela peut facilement tourner au désastre. C'est ce qui s'est produit le jour de la catastrophe.

Un chauffeur a découvert, suite à des appels de phares de véhicules venant en face, que son chargement était en feu. Il aurait dû s'arrêter dans un refuge. Oui mais voilà, il y en a tous les 600 mètres. Il s'est donc immobilisé sur place pour, dit-il, chercher un extincteur, pensant que les voitures derrière lui ralentiraient et s'arrêteraient. Seulement le feu était déjà si fort qu'il n'a pu que fuir, laissant son camion sur place.

Ce chauffeur qui n'a eu que quelques instants pour réagir, on l'accuse d'être à l'origine du drame. Mais les dirigeants du tunnel avaient eu 34 ans pour prendre des dispositions, dont douze ans sous Balladur, depuis l'inauguration en 1965.

Or on constate une invraisemblable accumulation de carences : pas d'exercices incendie dans les dernières vingt-cinq années qui ont précédé le drame. Le matériel italien et français n'était pas compatible. Le téléphone direct reliant le côté français aux pompiers était caché dans un placard, derrière un pupitre. Et tout le reste à l'avenant.

Tout cela peut se résumer en quelques mots : la sécurité ne faisait absolument pas partie des préoccupations des dirigeants.

Ils encaissaient avec satisfaction les sommes considérables que rapportait le tunnel, pendant que les dépenses de sécurité étaient extrêmement limitées.

Le procès aurait dû être celui de la recherche du profit. Apparemment il ne le sera pas et se contentera sans doute de faire condamner quelques lampistes et quelques responsables subalternes sans toucher les plus haut placés.

Et comme bien d'autres, le tunnel du Mont-Blanc continuera à rapporter beaucoup d'argent et à être dangereux...

André VICTOR



Pourtant en mars 2001, le défenseur des victimes, M^e Jakubowicz, avait considéré que la mise en examen de Balladur était « inéluctable » et « nécessaire pour l'évolution du dossier ». Eh bien, Balladur paraîtra bien à la barre, mais seulement en tant que témoin. Il avait en effet, comme il le répète, quitté ses fonctions au tunnel dix-neuf ans avant la catastrophe.

Seulement voilà, c'est dès le début que le tunnel était dangereux... et il l'est d'ailleurs toujours. Construit avec un gabarit de 7 mètres de large, suffisant pour les automobiles, il est très juste pour les camions. Ceux qui l'ont emprunté, ou ceux qui ont vu des reportages à la télévision en compagnie de chauffeurs routiers ont pu le remarquer :

Fête de Lutte Ouvrière ANGERS

Samedi 12 février
de 15 heures à minuit
Salle Aragon

TRÉLAZÉ

• Après le plan d'urbanisme de Paris

Un logement décent, c'est un droit

Les élus du Conseil de Paris viennent d'accoucher du plan local d'urbanisme censé définir ce que seront Paris et ses habitants dans les vingt années à venir. Il y est question d'espaces verts, de couloirs pour les bus et les vélos, de préservation d'immeubles anciens, de création de nouveaux logements, de qualité de vie... Mais pour qui ?

Il y a une cinquantaine d'années, Paris était encore une ville populaire. Depuis, elle a perdu la plus grande partie de sa population d'ouvriers et d'employés. Ils ont été chassés par le prix des logements, vers des banlieues de plus en plus lointaines. C'est de notoriété publique. Aussi la majorité municipale – socialiste – se sent-elle obligée d'affirmer qu'une de ses priorités est de « réduire les inégalités pour un Paris plus solidaire », et son patron, Bertrand Delanoë, d'insister sur la nécessaire « mixité sociale ». C'est bien gentil, mais comment les classes populaires pourraient-elles se loger à Paris ?

Pas question d'acheter. Le prix moyen du m² atteint... 3 500 euros, soit la bagatelle de 210 000

euros pour le moindre F3 de 60 m². Et quand la Mairie se félicite de son prêt à taux zéro, étalant son slogan « La Ville de Paris vous aide à devenir propriétaire », elle

dans le secteur locatif privé. Dans les quartiers les moins chers, un trois-pièces se loue autour de 1 200 euros. Et les agences immobilières exigent des revenus

mettant l'accès aux logements sociaux. Ils y ont donc droit. Mais ils attendent, pour la plupart depuis plus d'un an et, pour certains, depuis plus de cinq ans. Alors, quand la Mairie de Paris prêche dans ses discours pour la « mixité sociale », c'est de l'esbroufe.

Des petites gens habitent encore à Paris, ceux qui ont acquis leur logement il y a longtemps ou en ont hérité, et ceux qui ont accès aux rares logements sociaux. Mais d'année en année, des travailleurs de plus en plus nombreux, y compris ceux disposant d'un bon salaire, voire des cadres, sont rejetés toujours plus loin en périphérie, délogés par l'augmentation démente des loyers et des prix de vente. C'est ainsi que, chaque matin, des centaines de milliers de salariés rejoignent par le train, le RER ou l'autoroute leur bureau, atelier ou autre lieu de travail et que, chaque soir, ils rentrent dans leurs pénates, après avoir ajouté deux à trois heures de transport et de fatigue supplémentaires à leur journée de travail.

Les travailleurs ont droit d'avoir un logement décent, pour eux et leur famille, qui soit

proche de leur travail et n'impose pas pour s'y rendre une expédition quotidienne épuisante. Un salaire normal devrait permettre de se loger correctement sans que cela nécessite d'incroyables sacrifices financiers. Cela est rendu de plus en plus difficile par la pénurie de logements abordables, elle-même due au fait que la propriété immobilière devient un instrument de spéculation et d'enrichissement avant d'être un moyen de satisfaire le simple besoin social d'être logé. C'est évident à Paris, encore plus qu'ailleurs, mais ce sont tous les centres-ville qui deviennent inaccessibles aux couches populaires.

Cette question du logement, qui devient dramatique, ne se résoudra pas sans s'en prendre à la spéculation immobilière. Mais elle met aussi en lumière la baisse du pouvoir d'achat réel des salaires face à un coût de la vie qui devient exorbitant si on tient compte du prix des logements. Un pouvoir d'achat dont le rattrapage devient une question vitale.

Sophie GARGAN



annonce clairement à qui elle s'adresse... Ni aux ouvriers ni aux employés. D'autant que ce prêt ne peut atteindre, au maximum, que 36 000 euros et que le reste, il faut l'avoir ou l'emprunter, au taux des banques.

Pas question de louer non plus. Avec un salaire ouvrier moyen – autour de 3 000 euros pour un couple –, il est impossible de trouver un logement

correspondant à quatre fois le montant de ce loyer – soit 4 800 euros mensuels –, sans compter les cautions.

Reste le logement social mais là, il faut s'armer de patience. Selon la Mairie de Paris, il y a aujourd'hui plus de 100 000 demandes inscrites sur les registres. Pour 90 % de ces demandeurs, leurs revenus ne dépassent pas le plafond de ressources per-

• Rapport de la fondation Abbé-Pierre

Un désastre qui continue

Dans son rapport 2005 qui vient d'être publié, la Fondation Abbé Pierre s'alarme une fois de plus de la situation du logement en France. Plus de trois millions de personnes sont mal logées, entre les logements dégradés ou carrément insalubres, trop petits, les hôtels meublés, les foyers, voire même les campings. À ceux-là s'ajoutent 86 500 « sans – domicile – fixe » (en réalité sans domicile du tout). Et s'il n'y avait pas des membres de la famille ou des amis pour les héberger, ils seraient entre 150 000 et 300 000 de plus à se retrouver à la rue. Près d'un million d'adultes sont ainsi hébergés par des tiers, faute de revenus suffisants pour leur permettre d'avoir leur propre logement. Ce nombre est en constante progression, et la surpopulation dans les logements accentue encore la dégradation des conditions de vie des plus démunis.

Face à cette crise du logement, les projets du gouvernement n'apportent aucune solution. Le plan dit « de cohésion sociale », de Jean-Louis Borloo, annonçait la construction de 500 000 logements sociaux en cinq ans. Or, souligne le rapport de la fondation Abbé Pierre, ce programme inclut des logements financés avec le prêt

locatif social (PLS) qui demandent pour y accéder de gagner deux fois le smic ! Depuis trois ans, ce nombre de logements a augmenté de 35 %, tandis que celui des logements sociaux accessibles baissait, lui, de 6,5 %. La loi de renouvellement urbain parlait aussi de démolir et reconstruire sur cinq ans 200 000 logements dans les quartiers difficiles. Or, les vingt premiers dossiers examinés font déjà état d'un déficit de 2 300 logements, entre les démolitions et les reconstructions.

Si trouver un toit dans le logement social devient de plus en



L'aide personnalisée au logement

L'APL (l'aide personnalisée au logement), créée en 1977, est versée par la CAF (Caisse d'allocations familiales) ou la CMSA (Caisse de la mutualité sociale agricole), pas directement aux bénéficiaires mais, selon le principe du « tiers-payant », au bailleur ou au prêteur.

Comme son nom l'indique, l'APL a pour but de réduire les dépenses de logement des personnes ayant des

revenus inférieurs à un plafond fixé par décret. Son montant, révisable au 1^{er} juillet de chaque année, est calculé en fonction de la situation familiale du bénéficiaire, du montant de ses revenus et de celui de sa charge de logement (location ou accession à la propriété pour des logements achetés ou construits avec des prêts aidés par l'État). Par exemple, un couple avec deux enfants, totalisant un revenu

de 1 100 euros par mois et payant un loyer mensuel de 700 euros, bénéficiera de 273 euros d'APL.

L'APL ne couvre bien souvent qu'une part restreinte des dépenses de logement. Mais le fait qu'elle doive être versée à quelque six millions de ménages montre combien les difficultés à payer un loyer sont largement partagées.

M.L.

plus difficile, cela est quasiment impossible pour les personnes à revenu modeste dans le secteur libre, où les prix pratiqués et les conditions exigées par les propriétaires privés excluent quasiment n'a pas un bon salaire et de solides références.

Car si les problèmes du manque de logements est aggravé par la spéculation immobilière, la principale difficulté réside avant tout dans la faiblesse des salaires ou plus généralement des ressources d'une partie croissante de la population. Comment, en ne gagnant que le smic (aux alentours de 900 euros nets par mois), peut-on payer ne serait-ce qu'un deux-pièces, loué à Paris, et pas dans les quartiers les plus chics, dans les 6 à 700 euros ? Bien sûr, il existe des aides au logement : l'APL (aide personnalisée au logement) ou l'ALS (aide au logement social), dont peuvent bénéficier tous ceux ayant de faibles revenus. Mais elles compensent de moins en moins l'écart croissant entre les revenus des travailleurs et les prix des logements, fussent-ils « sociaux ».

Marianne LAMIRAL

• Irak

Après les élections la guerre continue

De Washington à Londres en passant par Paris, tous les dirigeants occidentaux y sont allés de leur couplet pour encenser le « pas vers la démocratie » que représenterait, selon eux, la participation électorale « plus élevée que prévue » lors du scrutin du 30 janvier en Irak.

Le chiffre de 67 % de participation, claironné dès la fermeture des bureaux de vote par le Premier ministre mis en place par les USA, Allaoui, a aussitôt été célébré comme une victoire par l'administration Bush – qui, il faut le dire, avait bien besoin de pouvoir se prévaloir d'un succès auprès de son opinion publique. Et qu'importe si, dans le même temps, des officiels d'Allaoui reconnaissent que ce chiffre ne pouvait être qu'une grossière estimation, du fait de la suspension des communications satellitaires décrétée pour les élections.

En fait, les seuls chiffres précis dont on dispose, bien qu'ils soient très localisés, tendraient à montrer une réalité bien différente. Les autorités américaines reconnaissent elles-mêmes qu'à Ramadi, Fallouja et Samarra, trois villes importantes du « triangle sunnite », la participation n'aurait pas atteint le seuil de 10 %. Même les Irakiens de



« Démocratie » sous surveillance militaire : un soldat américain garde les urnes pleines de bulletins de vote.

l'immigration, sur lesquels Allaoui semblait compter tout particulièrement, ne se sont pas mobilisés : en Grande-Bretagne, l'un des principaux bastions de cette émigration, moins de 20 % des électeurs potentiels ont usé de leur droit.

Quant au prétendu enthousiasme démocratique qu'aurait suscité ce scrutin, d'après la plupart des commentateurs, si les télévisions ont bien montré de longues queues devant certains bureaux de vote, elles n'ont pas donné autant de publicité, par exemple, à l'interview d'un habitant de Bagdad, réalisée par

l'agence Interpress, expliquant que les responsables de son quartier avaient fait savoir que seuls les électeurs ayant émargé dans les bureaux de vote pourraient bénéficier de leur ration mensuelle (ce sont en effet les cartes de rationnement qui servaient de carte d'électeur).

Ce que Bush et les leaders occidentaux voudraient faire passer pour un « pas en avant vers la démocratie » n'est qu'une sinistre parodie, ensanglantée par les massacres commis par les forces d'occupation depuis près de deux ans et, plus particulièrement, celui de Fallouja il y a

moins de trois mois. Le jour même des élections, 39 Irakiens ont trouvé la mort et une centaine d'autres ont été blessés dans des attentats, sans doute pas commis par les occupants, mais qui sont néanmoins la conséquence de leur présence. Et c'est sans même parler des cinq soldats américains morts ce jour-là dans des attentats, ou de la douzaine de soldats anglais qui ont subi le même sort lorsque leur avion a été abattu par une roquette au nord de Bagdad.

Le mot de « démocratie », clamé sur tous les tons par Bush, est là surtout pour justifier son

intervention militaire auprès de l'opinion américaine, de plus en plus sceptique. Mais pour une population irakienne qui, en plus de devoir vivre sous la menace permanente des tanks occidentaux et des attentats des bandes armées, se trouve privée de tout, il reste une abstraction. Car, tandis que les grandes entreprises américaines se partagent les dizaines de milliards de dollars de la « reconstruction », sans que personne en voie la matérialisation sur le terrain, la vie de la population irakienne reste ponctuée par les interruptions de courant électrique ou d'alimentation en eau potable, les débordements d'égouts (là où ils n'ont pas été détruits ou bouchés par les bombardements), les queues pour le retrait des rations alimentaires mensuelles ou encore les pénuries périodiques de kérosène, seul combustible disponible pour la cuisine. Des centaines de milliers d'Irakiens en sont réduits à vivre dans des villages de toile, réfugiés dans leur propre pays du fait des bombardements de représailles anglo-américains. Pour la population irakienne, l'importation de la « démocratie » signifie d'abord une misère aggravée.

François ROULEAU

• Allemagne

Des syndicats qui favorisent la division

Depuis quelque temps, en Allemagne, se multiplient les accords signés entre le patronat et les syndicats, dans lesquels les salariés syndiqués sont mieux traités que ceux qui ne le sont pas.

Dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, la fédération syndicale des métallurgistes, l'IG Metall, a déjà paraphé plus d'une trentaine d'accords d'entreprise comportant de tels « bonus pour les syndiqués ». Cela peut aller de primes plus importantes à des jours de congés supplémentaires. Dans une entreprise de Bochum, alors que le patronat a imposé un horaire à 40 heures, payé 35 heures, le syndicat a ainsi négocié, « en compensation », que la prime de fin d'année soit maintenue pour ses seuls membres.

Depuis le début 2005, c'est l'IG-BCE, la fédération syndicale des mines, de la chimie et de

l'énergie, qui étudie l'introduction d'un tel système, à l'échelle d'une branche cette fois et plus simplement d'une entreprise. Quant au président de Verdi, la fédération des activités de services, il a aussi pris position pour.

Pour l'instant, cette pratique demeure minoritaire, mais sa généralisation est donc envisagée par les directions syndicales. Cette idée tordue a germé dans la tête de certains bureaucrates car, depuis des années, les syndicats perdent des adhérents. La principale confédération, le DGB, a ainsi perdu, entre 2001 et la mi-2004, environ 800 000 membres (elle en revendique encore plus de 7 millions). Ce recul a plusieurs causes. Il est le résultat de la persistance d'un chômage élevé, de la diminution des effectifs salariés dans certains secteurs, comme la métallurgie ou les mines, où les syndicats étaient puissants, de la res-

tructuration de grosses entreprises avec l'externalisation du travail chez des sous-traitants. Mais il est aussi une réaction à l'incapacité des syndicats à s'opposer à l'offensive patronale. Aux yeux de bien des travailleurs, ceux-ci apparaissent impuissants face aux attaques qui touchent tous les acquis de la période précédente, quand ils ne s'en font pas les propagandistes. Ils se révèlent aussi complices de la politique antiouvrière du Parti Social-démocrate au pouvoir. Cela contribue à la démoralisation générale et à la désaffection à leur égard.

Evidemment, les directions syndicales ne souhaitent pas discuter de leur bilan. En promouvant ce système de « bonus », elles espèrent faire coup double : masquer leur incurie en accusant, implicitement ou non, les travailleurs « non organisés » d'être responsables de la fai-

blesse des syndicats ; et gagner à nouveau des adhérents, attirés par quelques (petits) avantages matériels. Mais en développant un tel clientélisme, pour préserver leurs intérêts de boutique à court terme, elles sèment surtout un poison dangereux pour la classe ouvrière.

Le premier bénéficiaire de ces accords est, bien évidemment, le patronat. D'abord parce qu'il s'assure, de cette manière, l'aval des syndicats à ses plans antiouvriers. En outre, il s'agit d'une pratique discriminante, qui conduit à une division supplémentaire au sein de la classe ouvrière, comme s'il n'y en avait pas déjà assez, entre les chômeurs et ceux qui ont un emploi, entre les embauchés et ceux qui ont un statut précaire, entre les différents coefficients, etc.

Et surtout une telle attitude des syndicats (qui regroupent en Allemagne environ 20 % des

salariés, donc une minorité) va à l'encontre de tout esprit de cohésion entre les travailleurs. Elle ne peut que donner des arguments à tous ceux qui militent contre l'idée même de la solidarité ouvrière (l'extrême droite ou les courants intégristes, entre autres) pour créer des divisions sur des bases réactionnaires.

Contre l'offensive patronale en cours, il serait urgent, au contraire, d'organiser sérieusement la riposte. Sans doute, les travailleurs ne se remobiliseront pas du jour au lendemain, car il y a tout un passif à effacer. Mais ce serait bien cela, le rôle des syndicats : en s'appuyant sur les salariés les plus combattifs et les plus conscients, ils devraient travailler à redonner à tous, syndiqués comme non-syndiqués, la confiance en la force collective des travailleurs. Au lieu de contribuer eux aussi à les divi-

Henri MARNIER

• Davos

Quand le sommet des riches se met au social

Le Forum économique mondial de Davos n'est pas devenu une succursale du Forum social mondial de Porto Alegre. Les frais d'inscription (plus de 9 000 euros) et de séjour ne sont pas du même niveau, et s'y côtoient les grands de ce monde, patrons, dirigeants politiques et décideurs. Mais cette année, la mode est d'y afficher des préoccupations sociales.

On y parle de la faim dans le monde, du sida, de la situation de l'Afrique. Cela s'accompagne de la présence de chefs d'État de pays pauvres, comme les présidents du Nigéria, du Brésil ou d'Afrique du Sud, et de vedettes qui ont troublé le ronron, comme l'actrice Sharon Stone ou le chanteur de rock Bono, qui a comparé le sort de l'Afrique au génocide des Juifs et à Auschwitz. Mais les grands de ce monde savent fort bien s'accommoder de ces « imprévus ».

Un certain nombre de conférences programmées portaient sur la pauvreté, le sous-développement, la faim, les épidémies, et les politiciens s'y pressaient, entre autres le ministre français de l'Economie, Hervé Gaymard, et son collègue anglais, Gordon Brown.

Ces gens-là ne sont pas avares d'idées qui, selon eux, changeraient le monde. Lula, le président brésilien, s'est dit d'accord avec la « taxe Chirac » et a proposé un fonds alimenté par des taxes sur les flux financiers et l'argent caché dans les paradis fiscaux. D'autres propositions de la même eau ont été proposées.

Au point que le président tanzanien a demandé pourquoi imaginer toutes ces mesures, au lieu de respecter les engagements d'aide au développement pris antérieurement.

Bill Gates, patron de Microsoft et homme le plus riche du monde, s'est indigné du « paradoxe de voir les progrès fantastiques de la recherche médicale alors que malaria et paludisme s'abattent de nouveau sur

l'Afrique ». Malaria et paludisme, c'est une seule maladie, mais qui n'a cessé de frapper la population africaine. Sharon Stone a collecté un million de dollars pour acheter des moustiquaires. L'ex-président américain Clinton a confirmé que l'argent existait : « Bush a bien demandé 80 milliards de dollars sur un an pour l'Irak », a-t-il dit.

Le Premier ministre socialiste anglais, Tony Blair, a dit qu'il fal-

lait « doubler l'aide, annuler la dette, s'attaquer résolument à la solution des conflits et à l'éradication des grandes maladies ». On croirait ces chœurs d'opéra qui chantent inlassablement « Courons, courons, le temps presse ! » et ne bougent pas d'un pas.

Jeffrey Sachs, le coordinateur d'un rapport lancé en 2000, qui prévoyait de diminuer de moitié la famine et la pauvreté d'ici 2015, a ramené tous ces beaux

discours à leur juste place quand il a dit : « Pouvons-nous au moins convenir d'une chose ? Nous retrouver ici à Davos dans deux ans pour faire le point sur l'éradication du paludisme ? » Il n'est même pas sûr que dans deux ans la situation aura sensiblement changé. Mais cela donnera au moins une nouvelle fois l'occasion aux riches et à leurs représentants de parler de la pauvreté !

Vincent GELAS

Lula aux deux forums

Avant de se rendre au Forum économique mondial de Davos, le 27 janvier Lula a fait un saut au Forum social mondial de Porto Alegre. Il avait déjà fait le détour en 2003, alors qu'il venait de prendre ses fonctions de président de la République du Brésil.

Cette fois, les applaudissements n'ont pas été aussi unanimes. Sur les murs de la ville, des peintures proclamaient : « Avec Lula et Bush, un autre monde est impossible. » Dans la salle, pourtant soigneusement bourrée, où il a pris la parole, quelques perturbateurs avaient réussi à se glisser pour crier : « Il n'y a pas d'argent pour l'éducation, il n'y a de l'argent que pour acheter des avions. »

Condescendant, Lula a rétorqué qu'ils étaient des « enfants du PT », qu'ils mûri-

raient et reviendraient à la maison paternelle. Leurs critiques prouvaient au moins que, grâce à lui, le Brésil était un pays démocratique. Le président s'était fait accompagner par une dizaine de ministres dont les domaines touchent aux thèmes favoris du Forum de Porto Alegre (Ville, Écologie, Éducation, Développement agricole, Culture, Droits de l'homme, Politiques pour les femmes, Promotion de l'égalité raciale), ainsi que par le président du parti gouvernemental, le Parti des Travailleurs, et celui de la confédération syndicale qui lui est liée, la CUT.

En guise de réponse aux critiques, Lula a défendu à nou-



veau les mesures favorables aux patrons, aux exportateurs brésiliens et aux financiers détenteurs des titres de la dette. Il a justifié ses « réformes » au détriment des classes populaires. Pourtant l'extrême gauche non gouvernementale n'est plus seule à dénoncer l'inefficacité des programmes sociaux solennellement inaugurés par le président : même la CUT et le Mouvement des sans-terre, pourtant proches de lui,

demandent désormais un certain changement de politique.

Il n'y a eu ni quolibets ni sifflets pour Lula, en revanche, lorsque le lendemain à Davos il a servi le même discours aux dirigeants économiques et politiques du monde. Les mesures en faveur des bourgeois, ces gens-là y sont favorables. Et ils ne sont pas dupes des promesses « sociales ».

V. G.

• Algérie

Vague de froid, pénurie et hausse du prix du gaz.

Fin janvier, une vague de froid, exceptionnelle pour ce pays, a frappé l'Algérie, bloquant des axes routiers, endommageant en de nombreux endroits les lignes d'alimentation électrique.

Des accidents de la circulation, des éboulements de neige, l'effondrement de toitures ont déjà provoqué des dizaines de morts.

Les difficultés de circulation ont perturbé la livraison des bouteilles de gaz indispensables à la vie des familles les plus modestes. Dans plusieurs régions, les stocks n'ont pu faire face aux besoins. Les prix se sont envolés. Des bouteilles de gaz précédemment étiquetées à 100 dinars n'étaient plus cédées qu'au double de leur prix et même davantage.

Le gouvernement dénonce l'incivisme des spéculateurs et des petits revendeurs clandestins et pro-

met la modernisation et l'augmentation des capacités d'embouteillage du gaz. Il est même contraint, dans les régions où le mécontentement populaire est le plus manifeste, de prendre quelques mesures d'urgence pour assurer au minimum le ravitaillement en gaz domestique.

Que le combustible puisse devenir rare et cher dans un pays comme l'Algérie, un des principaux producteurs de gaz du monde, peut paraître paradoxal.

La vague exceptionnelle de froid et « l'esprit de spéculation » ne peuvent tout expliquer. Le réseau routier algérien est mal entretenu et insuffisant ; des stations d'embouteillage du gaz, comme celle de la région d'Oran, conçue et mise en chantier dans les dernières années de la colonisation, sont trop vieilles et dan-

gereuses.

Des années après l'indépendance si chèrement acquise, les Algériens continuent à faire les

frais d'une économie conçue avant tout pour l'exportation des richesses vers des pays plus prospères. Quant à la satisfaction des

besoins de la population, c'est toujours le système D.

Alain VALLER

Presse sous liberté contrôlée

Les responsables des principaux quotidiens algériens non directement inféodés au pouvoir viennent d'être condamnés à des peines de prison agrémentées de lourdes amendes. Les journaux *El Khabar*, *El Watan*, *Liberté* et *Le Soir d'Algérie* avaient osé critiquer les méthodes musclées et expéditives de la police, le ministère de l'Agriculture ou le chef de l'État.

Le quotidien *Le Soir d'Algérie* est menacé d'une suspension de parution pour une durée de six mois et un de ses collaborateurs est condamné à six mois de prison

avec sursis, sous prétexte qu'il aurait diffamé le chef de l'État. Hafnaoui Ghoul, militant d'une association de défense des droits de l'Homme, correspondant dans la région de Djelfa (Sud algérien), est incarcéré depuis le mois de mai dernier pour avoir dénoncé « la mauvaise gestion des autorités locales ».

Le gouvernement n'en est pas à son coup d'essai. Un quotidien, *Le Matin*, demeure interdit depuis six mois et son directeur, Mohamed Benchicou, est emprisonné. Saïda Azzouz, journaliste du *Matin*, et

un journaliste d'un autre quotidien risquent chacun six mois de détention. Des dizaines de procès menacent des journalistes.

Malgré parfois des apparences de démocratisation, le régime algérien reste dominé par une clique de privilégiés, en particulier militaires, attentifs à ne pas laisser se développer la contestation. De ce point de vue, le contrôle, les menaces à l'encontre de la presse, sont aussi des menaces contre toute la population.

A.V.

• SNCM Marseille

Contraindre la direction à remballer ses menaces

Alors que rien n'est clairement dit, tout concourt à persuader les travailleurs de la SNCM qu'il va falloir supprimer 210 emplois et, sans doute, privatiser la Compagnie en totalité ou en partie.

La SNCM, qui assure les relations maritimes avec le Maghreb et la Corse, possède onze navires soit cinq ferries, quatre cargos mixtes et deux Navires à Grande Vitesse (NGV). Une convention avec l'État lui donne pour mission d'assurer la « continuité territoriale » avec la Corse, c'est-à-dire un coût des voyages équivalant au coût kilométrique de la SNCF. En compensation, elle reçoit 66 millions d'euros de

intégrée.

Mercredi 26 janvier, le lendemain d'un comité interministériel où il était question de l'avenir de la SNCM, se tenait à Marseille un Comité d'entreprise extraordinaire. Suspendu, celui-ci doit se poursuivre le 9 février. Le PDG propose la suppression de 210 emplois (équivalents temps pleins) dont 95 permanents en CDI. Ces départs se feraient sur la base du volontariat et des départs à la retraite. Entre autres, le NGV (Navire à Grande Vitesse) *l'Asco* serait vendu.

Une privatisation au moins partielle de la SNCM serait prévue. L'importante compagnie de navigation privée de Jacques Saadé, la CMA-CGM,

suppressions d'emplois dans le personnel d'exécution. Par contre les embauches de directeurs ont été nombreuses ces dernières années. Ces suppressions d'emplois semblent bien destinées à préparer la privatisation de la compagnie, et sans doute une privatisation par morceaux.

On nous affirme que l'État ne peut plus verser d'argent à cause des décisions européennes. Mais le gouvernement français a déjà décidé de passer outre bien des règlements européens. Il n'est guère embarrassé par exemple pour dépasser les 3 % de déficit budgétaire, en principe indépassable. Qu'un mouvement de grève suffisamment puissant le mette en difficulté, et lui impose de financer



subventions de l'État par l'intermédiaire de l'Office des Transports de la Corse (l'OTC).

Depuis des mois, la direction fait courir des bruits. Il a été question d'un projet de suppression de 400 emplois. L'entreprise aurait connu une année désastreuse. Pourtant en 2003 le trafic assuré par la SNCM avait battu des records et les années précédentes avaient été bonnes. Les grèves de l'automne 2004 auraient aggravé les choses. À cause de la Commission européenne, il ne serait plus possible de faire appel à un financement de l'État pour combler le déficit évalué en 2004 à 28 millions d'euros. Enfin la Compagnie ne serait pas en mesure de l'emporter lors de l'appel d'offres qui, en décembre 2006, remettra en cause le service des relations maritimes avec la Corse.

L'Assemblée de Corse doit, le 3 février, débattre du cahier des charges qui sera imposé lors de cet appel d'offres. D'après le journal *Corse-Matin* du 26 janvier une norme de « service minimum garanti » y serait

dont le siège est à Marseille, serait éventuellement intéressée, paraît-il, par la reprise des lignes de transport vers le Maghreb. Les relations avec le Maghreb auraient assuré la moitié des recettes de la SNCM en 2004, et le nombre de passagers ainsi que le fret y sont en augmentation continue.

Toutes ces informations, distillées semaine après semaine, ont pour but de créer une telle inquiétude que n'importe quelle issue serait finalement ressentie avec soulagement. Pourtant dans tout cela il y a beaucoup de mensonges et d'affirmations gratuites.

Tout d'abord, en admettant que pendant ces deux ou trois dernières années l'entreprise ait connu un déficit, que sont devenus les amples bénéfices des années précédentes ? D'ailleurs ces déficits, que recouvrent-ils ? Ces dernières années, la compagnie a acheté plusieurs navires très grands et très chers. Elle a donc dû emprunter ; à quels taux et à quelles banques ?

Manifestement, tout cela vise à faire accepter de nouvelles

ce service public qu'est la liaison entre l'île et le continent, et il trouverait les arguments, voire même les règlements pour le faire.

Il y a deux ans quand déjà 300 emplois avaient été supprimés, et que l'appel d'offres avait désigné la SNCM pour assurer la « continuité territoriale », on avait affirmé aux salariés que tout était réglé jusqu'au prochain appel d'offres de décembre 2006, or tout est remis en cause dès février 2005.

Il ne faut donc pas faire confiance aux promesses, tout juste destinées à désarmer les travailleurs. Alors c'est bien par la lutte que les travailleurs de l'entreprise pourront imposer le maintien des emplois menacés.

Après s'être vu refuser la table ronde qu'elles préconisent, les organisations syndicales CGT, FO, CFE/CGC et CFTC appelaient à 24 heures de grève le 3 février, le jour de la réunion de l'Assemblée de Corse. Souhaitons que ce soit le début d'une lutte faisant reculer la direction.

• Sediver – Saint-Yorre (Allier)

Les travailleurs contre la fermeture, préfet et patron envoient la gendarmerie

Mardi 25 janvier à l'aube, le préfet de l'Allier envoyait près de 300 gendarmes et policiers occuper la petite ville ouvrière de Saint-Yorre, 2 500 habitants, et plus particulièrement l'usine Sediver, verrerie industrielle spécialisée dans la fabrication d'isolateurs électriques, menacée de fermeture.

La mission de la police était de faire appliquer une décision de justice ordonnant la libération des stocks d'isolateurs retenus, selon elle, par les ouvriers depuis un an.

Cela fait en effet un an que la direction du groupe italien SEVES, propriétaire de l'usine de Sediver, a annoncé la fermeture du site de Saint-Yorre. Un an que salariés et syndicats tentent de s'y opposer comme ils peuvent, avec des manifestations, des actions en justice et des démarches auprès des élus et même du préfet et de Sarkozy. La direction, arrogante d'un bout à l'autre, n'a fait qu'osciller entre refus de discuter et chantage scandaleux : « Je conserve 150 salariés sur les 286 que je comptais licencier, à condition qu'ils acceptent 25 à 30 % de baisse de salaire et que l'État accorde une aide de 6 millions »... Propositions jugées inacceptables par les salariés.

Pendant trois jours, les brigades de gendarmes ont investi la ville et l'usine pour « protéger » le déménagement des isolateurs par une demi-douzaine d'intérimaires recrutés pour charger plusieurs centaines de camions. Un vrai état de siège.

150 gendarmes mobiles, armés de boucliers et de matraques, étaient déployés

devant l'entrée de l'usine, mais également dans les ateliers, magasins et autres locaux, leurs cars stationnés dans la cour. Quant aux salariés, contraints de pointer quotidiennement pour assurer le paiement de leur salaire, ils devaient présenter leurs papiers d'identité pour pénétrer dans les locaux, avec le sentiment d'être traités comme des délinquants.

L'émotion était très vive dans toute la ville et, le lendemain matin, 90 % des 260 ouvriers de « La Commerciale », l'usine d'embouteillage des eaux du bassin de Vichy, débrayaient pour se rendre à la prise de parole devant l'entrée de Sediver. Et l'après-midi, près de 500 personnes manifestaient de la Mairie à l'usine avec, à côté des ouvriers de Sediver, ceux de la Commerciale et des autres usines de Saint-Yorre, mais également des travailleurs des usines de Vichy et des communes autour ainsi que du centre hospitalier de Vichy.

Les gendarmes et policiers sont repartis au matin du troisième jour, avant même la fin du déménagement des pièces. Comme quoi l'objectif réel et inavoué de l'opération était d'impressionner la population ouvrière de la ville. Mais à côté du sentiment d'abattement, il y a aussi un sentiment de colère qui touche toutes les couches de la population.

Quant aux travailleurs de Sediver, ils continuent à se réunir, à se serrer les coudes et à tenter tout ce qu'ils peuvent pour s'opposer aux licenciements.

Correspondant local

**Réunion débat
Lutte Ouvrière
à CRÉTEIL**
Vendredi 11 février à 20 h
Maison de quartier du Port
17, mail Salzgitter
(angle boulevard J-B Oudry)

• Groupe PCA (Peugeot Citroën)

Ras le bol des salaires à la traîne

La direction du groupe PCA vient d'annoncer l'augmentation annuelle des salaires pour 2005 : à partir de mars, il y aura 2,2 % de plus pour les salaires inférieurs à 1 800 euros brut et 1,9 % pour ceux qui sont au-dessus de ce plancher. Soit pour un salaire de 1 400 euros brut la modique somme de 21 euros net, pas de quoi pavoiser et payer tout ce qui a augmenté !

Le groupe est pourtant l'une des entreprises les plus florissantes du pays. Depuis cinq ans, les profits accumulés ont dépassé les 6,9 milliards d'euros. Et si l'on remonte plus loin, c'est depuis dix-huit ans que les profits augmentent régulièrement.

Évidemment, cela ne tombe pas du ciel !

La production des véhicules ne cesse d'augmenter : plus 2,7 % l'an dernier. Elle se fait avec moins de travailleurs. Les suppressions de postes sont régulièrement organisées. Par exemple à Aulnay, en Seine-Saint-Denis, la production de l'usine est passée de 1 200 à 1 800 voitures par jour avec 800 ouvriers de moins en cinq ans.

Et les salaires ont pris un coup sur la tête ! C'est d'abord le salaire de base (salaire brut) des nouveaux embauchés (mini PCA) qui se traîne à 1 236 euros, à peine plus que le smic (1 183 euros). La direction a intégré de nombreuses primes dans les salaires, telles celles de doublage, d'habillage, de lancement de nouveaux véhicules... Pour les ouvriers présents, cela ne change guère la paye, mais pour les nouveaux embauchés, elle économise sur ces primes. Conséquence, la paye des nouveaux embauchés... a baissé d'autant.

En 1985, le salaire mini chez Citroën était 15 % au-dessus du smic ! Aujourd'hui, il est à 4,3 % au-dessus. Cela montre le retard pris !

Intérimaires, CDD et sous-traitance

Le recours massif aux intérimaires ou aux contrats à durée déterminée (CDD) est aussi un moyen de faire des économies sur les salaires : les ouvriers de fabrication sont payés au mini PCA ; ne restant pas longtemps, ils n'ont pas le temps d'avoir les primes d'ancienneté... (il faudrait rester au moins trois ans), ni celui d'avoir une augmentation de coefficient.

La sous-traitance participe aussi à faire baisser les salaires. Elle se développe dans des secteurs de plus en plus nombreux comme ceux de la logistique (caristes...), de la fabrication de faisceaux électriques, du contrôle ou du nettoyage des ateliers et bureaux. Les salaires y sont toujours plus bas. Par exemple un ouvrier du nettoyage en journée gagne (en région parisienne) 910 euros net, qu'il ait trois ans ou quinze ans d'ancienneté. Mais en juin dernier, dans plusieurs usines du groupe et à Aulnay, les travailleurs d'ENCI (nettoyage industriel) et de TRIGO (contrôle de pièces) ont arrêté le travail pendant plusieurs jours. Ils ont obtenu des augmentations de salaires ! (Treizième mois pour les uns, et pour les autres 72 euros de prime tous les mois, une prime annuelle de 150 euros, et surtout la réévaluation de tous leurs coefficients pour les aligner sur ceux de Peugeot).

Citons encore l'exemple des chauffeurs de la compagnie de transport des travailleurs de l'usine d'Aulnay (PNA) qui, menaçant de se mettre en grève, ont obtenu dans la journée des augmentations de 8 % de leur rémunération.

Ceci ne peut être qu'un encouragement pour nous tous, car la nécessité d'une augmentation substantielle des salaires est plus que jamais à mettre à l'ordre du jour des prochaines luttes.

Correspondant LO

• TRW Automotive – Bouzonville (Moselle)

Chantage à la délocalisation

Après plusieurs mois de chantage, la direction de TRW Automobile à Bouzonville en Moselle a fait approuver, un revolver sur la tempe, par 82 % des salariés votants, l'abandon d'ici 2007 de leurs 14 jours de RTT. C'était ça ou la suppression immédiate de 300 emplois.

L'usine fabrique des plaquettes de freinage et le travail y est très dur. Ces plaquettes peuvent peser jusqu'à 8 kg pièce et il vous en passe une toutes les 12 secondes entre les mains. Les travailleurs sont usés et l'amiante y a fait des ravages – le site est classé amianté.

Une fois de plus, c'est la menace de la délocalisation qui a été agitée. Sous ce prétexte éculé ne se cache même pas la volonté de l'équipementier automobile TRW Automotive (60 000 salariés) d'accroître ses bénéfices. L'usine de Bouzonville est en effet largement bénéficiaire, avec une marge de 16 %. Mais comme la marge est de 20 % en Tchéquie, la direction en

voudrait plus.

La direction a commencé son chantage en octobre dernier en dénonçant de façon unilatérale tous les accords d'entreprise signés depuis... 1972 ! Elle annonçait le retour aux 40 heures, la suppression des RTT, des primes de Noël et de vacances en cas de congé maladie de plus de 10 jours. Tout en agitant la menace de fermeture de l'usine dont les effectifs ont fondu : 300 emplois perdus en 4 ans, elle compte aujourd'hui près de 900 salariés. Cela avait provoqué grèves et manifestations à Bouzonville (4 500 habitants) où la fermeture de TRW aurait été un drame : il n'y a pas d'autre usine à 25 km à la ronde.

La direction avait maintenu la pression, dans un contexte où le groupe sabre dans les sites de production : il vient d'annoncer la fermeture d'une usine en Espagne qui fabriquait des ceintures de sécurité et des airbags.

À Bouzonville, elle a fini par faire accepter son « plan » à 3 syndicats sur 5 (CGT-FO-

CFTC l'approuvant, CFDT-UNSA votant contre). Il prévoit la suppression des 14 jours de RTT en deux ans, le retour à 39 heures payées 38,5 heures, une augmentation de 2,5 % en octobre 2005 et la promesse d'une nouvelle ligne de fabrication pour 2007.

Ce plan a été soumis au vote des salariés, jeudi 27 janvier, la direction menaçant, en cas de rejet, de supprimer immédiatement 300 emplois. Comme le disait un ouvrier, « on nous demande si on veut nous couper un bras ou nous couper la tête ».

À l'issue du vote, le directeur de TRW Europe était radieux sur France 3 Lorraine : « C'est une grande victoire pour les salariés » affirmait-il tout en expliquant que la pérennité du site était assurée... jusqu'en 2010. Et après ? Aucune garantie n'est apportée. La direction ne s'engage pas, après avoir coupé un bras, à ne pas couper la tête.

Correspondant local

• SNCF

Après le viol d'une contrôleuse une direction irresponsable

Après qu'une contrôleuse de la SNCF a été agressée et violée le mardi 25 janvier dans un train circulant près de Cahors, dans lequel elle effectuait seule le contrôle, la majeure partie du trafic TER, TGV et Corail a été interrompue.

La grève qui a spontanément débuté à Toulouse s'est propagée le lendemain dans le sud de la France avant de s'étendre ailleurs, en particulier dans la région nantaise, le Centre et le Nord.

Les cheminots considéraient, à juste titre, que la direction était responsable du drame. À force de restreindre le personnel tant au niveau de la sécurité que du contrôle, et de faire travailler des femmes seules la nuit dans des trains parfois presque déserts, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on aboutisse à des situations comme celle-là.

Le violeur est en prison mais ceux qui décident d'organiser l'insécurité du travail à la SNCF

ne sont pas inquiétés, en premier lieu le PDG Gallois. Or, les agressions sont nombreuses à la SNCF. En 2004, on en dénombrait 487 dont 131 sur des femmes.

Face à la colère des cheminots, Gallois s'est dit ému et choqué mais son émotion ne l'a pas poussé à satisfaire les demandes des contrôleurs qui exigeaient des embauches en nombre suffisant, seule façon de pouvoir faire face aux problèmes de sécurité.

La direction de la SNCF a seulement annoncé la création de 100 nouveaux postes, qui ne seront pas des postes de contrôleurs comme le demandaient les grévistes mais soit des postes d'agents de sécurité, soit des postes de formateurs afin que les contrôleurs soient à l'avenir mieux « formés » aux méthodes de sécurité. Comme s'il suffisait de quelques conseils pour qu'un contrôleur ou une contrôleuse puisse faire face à une éventuelle agression. Et si cela ne suffit pas, Gallois créera

peut-être demain des postes de psychologues comme c'est la mode aujourd'hui, afin qu'en cas de drame la victime puisse accepter sa souffrance !

Tout cela n'est qu'emplâtre sur jambe de bois, alors que dans le même temps la direction maintient sa réduction drastique des effectifs. Pour ne prendre qu'un exemple, sur la région Paris-Est la direction a procédé en un an à la suppression de 31 postes de contrôleurs. Avec les dernières promesses de Gallois, les contrôleurs auront droit au mieux à deux postes d'agents de sécurité. Et les 29 postes de contrôleurs en moins ?

La réaction des cheminots qui se sont spontanément mis en grève n'a donc pas suffi à faire reculer la SNCF. Mais cette politique de baisse constante des effectifs ne peut que conduire à d'autres mouvements d'indignation et de colère.

Correspondant LO

La Poste

• Paris 20

La direction a dû revoir ses prétentions

Chaque mois, la direction de La Poste a décidé de supprimer des emplois dans un des vingt arrondissements de Paris sous prétexte d'une « réorganisation ». À Paris 20, celle-ci est prévue pour mars.

Pour faire passer la pilule, le responsable local avait d'abord tenté des réunions de concertation avec l'ensemble du personnel, mais par petits groupes. Il a fait miroiter qu'une diminution de la charge des facteurs était en vue avec le passage à une tournée journalière au lieu de deux actuellement, autrement dit avec une réduction du service aux usagers. Ensuite, le samedi 16 janvier, nous avons reçu à domicile un courrier de la direction nous proposant un choix entre trois scénarios qui, tous, se traduisaient par la suppression de 30 à 40 emplois sur 250 au service de la distribution. Il nous était demandé de renvoyer notre réponse individuellement par écrit pour dire à quelle sauce nous voulions être mangés. Mais nombre de collègues n'ont pas apprécié cette manœuvre, effectuée en catimini pendant un week-end, et plus de la moitié se sont mis en grève lors de la journée d'action du 18 janvier, dont une vingtaine qui ont participé au rassemblement.

Les jours suivants, la grève avait cessé, mais un certain nombre de postiers sont restés mobilisés pour se rendre dans les bureaux de Paris 11 et de Paris 17

soutenir leurs collègues qui restaient en grève.

À Paris 20, durant deux matinées, la direction négocia avec les syndicats. Ce ne fut pas une simple parlotte autour du tapis vert car plusieurs dizaines de facteurs ne sont pas sortis faire leur tournée et les délégués leur ont rendu compte tous les trois quarts d'heure de ce que leur disait la direction.

Finalement, la direction a ramené le nombre de suppressions d'emplois à 18. Ce recul, c'est aussi le résultat de la grève qui se déroulait au même moment dans d'autres arrondissements, à Paris 11 et Paris 17.

Lorsque ces bureaux ont repris le travail, on a d'ailleurs senti un durcissement de la direction à Paris 20, qui voudrait nous imposer une réorganisation du travail pire que dans son précédent projet. La preuve que l'affaire n'est pas réglée.

Correspondant LO

• Paris 16

Des conditions de travail de plus en plus lourdes

Le bureau de poste principal de Paris 16 a été restructuré en juillet dernier comme le sont à tour de rôle tous les bureaux parisiens. Près de 130 des 430 emplois de facteurs qui existaient alors avaient été supprimés malgré le mécontentement qui s'était exprimé.

La direction l'avait justifié par la mise en place de la « tournée unique » (une seule distribution de courrier au lieu de deux) et par le fait qu'une partie des travaux de tri est maintenant mécanisée. Mais le volume de courrier étant resté le même, cette réorganisation s'est traduite par une dégradation importante de nos conditions de travail.

Les tournées ont été rallongées et si la direction nous a remis de nouveaux Caddie dits ergonomiques, ce n'est pas pour économiser la fatigue mais pour nous faire transporter encore plus de courrier. Nombreux sont les Caddie qui, pesés avant le départ en tournée, font plus de 50, voire

plus de 60 kilos !

La charge à transporter est de plus en plus lourde aussi pour les agents qui doivent charrier les sacs de courrier et les acheminer en voiture sur les tournées.

Ce manque de personnel amène une dégradation du service. La direction s'était engagée par un courrier auprès des usagers à ce que la totalité du courrier soit distribué plus tôt le matin. Dans les faits, nombre de gardiennes d'immeubles reçoivent le courrier plus tard dans la matinée, parfois à l'heure où elles ferment leur loge et cela avec assez souvent un ou plusieurs jours de retard. Pour les recommandés, alors que les usagers paient plus cher, cela met souvent plus de temps et avec des conditions de sécurité pas toujours respectées. Les réclamations d'usagers mécontents se sont multipliées, ce qui n'a pas trop l'air de gêner La Poste, sauf quand il s'agit par exemple de cabinets d'avocats qui portent plainte !

Alors même si publiquement la direction dément cette dégradation, elle sait bien que ces problèmes existent. Pour tenter d'y faire face, elle entretient une pression constante sur les agents et sur les chefs d'équipe pour nous faire travailler toujours plus et exerce une surveillance constante sur les militants syndicaux afin d'essayer de les empêcher de susciter des réactions des postiers.

Tout ce qui était toléré jusqu'à maintenant est remis en cause et même ce qui fait partie

du « droit » des agents est contesté ou accordé avec parcimonie. Par exemple, la réglementation prévoit que nous puissions obtenir des jours pour soigner les enfants quand ils sont malades, sauf en cas de « nécessité de service ». La direction en fait une interprétation plutôt curieuse ! En général, elle n'accepte qu'une journée et demande que les autres soient posées en congés ! Il n'y a pas de nécessité de service puisqu'elle autorise notre absence mais la direction veut que ces jours soient à nos frais !

À force d'entretenir un tel climat, depuis quelques mois il y a plus de départs que ne le souhaite la direction ! De jeunes contractuels ont pris un congé formation, une douzaine ont même démissionné de La Poste, des fonctionnaires ont obtenu leur mutation en province et d'autres sont partis dans une autre administration.

Devant cette situation et face aux réclamations des usagers qui se multiplient, la direction a dû réinjecter une cinquantaine d'emplois. Mais ce n'est pas suffisant, d'autant que les départs continuent...

C'est dans cette ambiance et cette pression que, lors de la journée d'action de La Poste du 18 janvier, 150 d'entre nous ont fait grève, ce qui faisait un tiers du personnel en jour et les trois quarts en nuit. Un nombre qui a surpris et « déçu » la direction et qui pour nous est un encouragement pour la suite.

Correspondant LO

Précarité voulue et organisée

La Poste doit verser 28 500 euros de dommages et intérêts à une employée du centre de tri de Montpellier à qui elle a imposé... 108 contrats à durée déterminée, parfois de quelques heures, de 1999 à 2003. La Poste a été condamnée pour « avoir maintenu sa salariée dans une

dépendance absolue quant à sa vie professionnelle et privée », ont dit les Prud'hommes.

Partout, les employeurs accroissent la précarité. Et parce qu'ils aimeraient le faire en toute impunité, gouvernement et Medef veulent faire des CDD la règle.

• France Télécom

La course au profit continue

France Télécom vient d'annoncer sa volonté de supprimer 8 000 emplois en 2005, dont 5 500 en France. Cette politique de réduction drastique des effectifs est menée depuis de longues années par cette entreprise publique, dans laquelle l'État n'a plus formellement la majorité des actions.

Nommé en 1995, Michel Bon, son ancien directeur général, avait déjà mené une politique de réduction des effectifs. L'entreprise avait perdu 30 000 emplois. Son directeur actuel, Thierry Bre-

ton, a pris la tête de l'entreprise en octobre 2002. A ce moment, France Télécom était dans une situation critique, présentant entre autres un endettement gigantesque, dépassant les 60 milliards d'euros. Le plan de redressement mis en place par Thierry Breton, prévoyait notamment une nouvelle vague de diminution du personnel étalée sur plusieurs années. La mise sur pied d'un plan de congés de fin de carrière, c'est-à-dire de mises à la retraite anticipée, devait toucher 20 000 salariés sur trois

ans. En y ajoutant des pressions multiples, des mutations, et quelques départs vers d'autres secteurs de la fonction publique, Breton a finalement supprimé plus de 13 000 emplois en 2003 (dont 7 800 en France), 12 500 en 2004 (dont 6 000 en France) et il en annonce à présent une nouvelle tranche pour 2005.

Le but de tout cela est simple : rendre l'entreprise plus profitable, et en particulier remplacer les fonctionnaires, relativement mieux payés et mieux protégés, par des sala-

riés de droit privé, moins nombreux et si possible en CDD ou à temps partiel, pour faire le même travail. Le secteur de la téléphonie est en effet en croissance, et France Télécom développe ses activités : en même temps qu'il annonce la réduction de son ancien personnel, il prévoit le recrutement de 3 000 nouveaux salariés, mais en majorité à temps partiel, en particulier dans le secteur commercial.

Aujourd'hui le but est presque atteint : les fonctionnaires ne représentent déjà plus que

75 % du personnel, et en près de dix ans, 50 000 d'entre eux ont quitté l'entreprise. Les nouveaux salariés, souvent précaires - c'est le cas en particulier dans certaines filiales, et dans les centres d'appel - subissent davantage la pression de l'encadrement et l'exploitation au quotidien, quand ce ne sont pas les licenciements secs, en particulier dans les filiales.

Au total la situation dans certaines unités est devenue insupportable, et parfois explosive...

Correspondant LO

• Arcelor

Les maîtres-chanteurs à l'œuvre

Après avoir lancé quelques ultimatums, la direction du trust sidérurgique Arcelor a fini par obtenir la signature de la CGC, de la CFTC et de FO à une nouvelle mouture des 35 heures. Pour toutes les usines du groupe en France, Arcelor veut imposer aux salariés de travailler plus et plus longtemps. Le temps de travail annuel passerait à 1 596 heures, ce qui entraînerait une diminution de 5 à 15 jours de RTT selon les sites.

La direction d'Arcelor veut décider elle-même des dates de l'ensemble des jours de congés d'ancienneté, des fêtes locales... et de 60 % des jours de RTT restants. Et comme actuellement il est très difficile de pouvoir prendre ses RTT à cause du manque de personnel, la direction propose de les payer, les considérant comme des heures supplémentaires !

En 25 ans, à Sollac-Dunkerque, l'une des usines du trust, les salaires ont perdu

près de 25 % de pouvoir d'achat par rapport à l'augmentation des prix selon l'indice Insee. Alors, ce n'est pas d'un allongement du temps de travail dont nous avons besoin pour retrouver notre niveau de vie, mais d'une revalorisation importante des salaires.

La direction voulant aussi augmenter la flexibilité, l'horaire hebdomadaire pourrait varier de 24 à 48 heures. La direction assure que les temps de pause et de douche continueraient à être payés suivant les « pratiques locales ». Mais à Sollac-Dunkerque, la direction est déjà revenue sur les deux « pratiques locales », comme les congés de fractionnement et la prime d'éloignement. Alors, cette assurance n'est en rien une garantie !

Arcelor prévoit aussi que les horaires mêlant alternativement travail en postes et en journée puissent être imposés à tous les salariés de l'entreprise. Il y a quelques années, la direction de Sollac-Dunkerque avait échoué à imposer un tel « contrat d'activités

alternées » aux nouveaux embauchés. Voilà que cela deviendrait maintenant la règle pour tous les salariés d'Arcelor.

Le texte du prétendu accord met aussi en avant « une gestion des seniors », pour un allongement au « volontariat » de la vie professionnelle au-delà de l'âge de la retraite et sans fixer d'âge limite ! La direction voudrait imposer de travailler plus longtemps et elle n'envisage pas de remplacer les départs en retraite par des embauches dans les années à venir. Cela entraînerait une perte de 1 700 emplois par an pendant cinq ans. Sans compter les milliers d'emplois qu'elle avait prévu de supprimer dans les prochaines années...

Tout cela est d'autant plus scandaleux qu'Arcelor a fait cette année des profits records. Elle a, en neuf mois, réalisé 1,4 milliard d'euros de bénéfice (ce qui correspond à neuf mois de salaires et charges pour près de 65 000 salariés !), et elle s'est désendettée de 2,1 milliards d'euros.

La dure vie des trusts

En achetant les produits des marques Monsieur Propre, Pampers, Pantène, Tampax, Fixodent... nous enrichissons sans le savoir le groupe Procter & Gamble. Mais si les choses se déroulent comme prévu, il en sera de même quand nous craquerons pour les marques du groupe Gillette, comme Braun, ou Duracell. Ces deux géants de la distribution prévoient en effet une fusion amicale : les actions du groupe Gillette seraient échangées sur une base très avantageuse contre des actions du groupe Procter & Gamble. Le nouvel ensemble représentera un capital de 185 milliards de dollars (un peu plus que la richesse produite annuellement par le Portugal), et un chiffre d'affaires de 60 milliards de dollars, dépassant ainsi ses concurrents directs : Unilever (Rexona, Signal, Skip, Omo...), Colgate (Palmolive, Menen, Ultrabrite...) ou Nestlé.

Il est prévu que cette fusion soit suivie de milliers de suppressions d'emplois. On parle de 6 000 départs sur 140 000 salariés. Les profits de ces deux trusts sont pourtant colossaux (plus de 8 milliards de dollars à eux deux), mais leur but, c'est d'en faire encore plus.

• Assurances AXA

Croissance zéro... de l'emploi et des salaires

AXA veut être un « employeur de référence », s'inscrivant dans le « développement durable », comme se plaît à le dire la direction, qui a déclaré à la presse qu'elle ferait 700 embauches en 2005 et se proclame championne de la non-discrimination à l'embauche. Voilà pour la façade.

Mais derrière, en réalité, depuis des années, AXA supprime des emplois. Soit directement, comme pour le personnel commercial qui, depuis 1998, a connu des milliers de suppressions de postes et qui est actuellement recruté pour de courtes durées, avec des conditions d'activité et de rémunération difficiles. Soit par le biais de filialisation et de sous-traitance. Ainsi, l'informatique a été filialisée il y a deux ans sous le nom d'AXA Tech, dont la direction a annoncé, en fin d'année 2004, 121 suppressions de poste. Les salariés concernés ne savent pas ce qu'ils vont devenir, c'est à

eux de se retrouver une activité dans le groupe ! Cela n'a pas empêché la direction de les inviter à une soirée pour fêter les bons résultats de cette filiale !

D'autres activités, qu'AXA ne considère pas comme le « cœur du métier », ont été sous-traitées : courrier, standard, immobilier, h ô t e s s e s d'accueil... L'an dernier, AXA a créé une plateforme téléphonique au Maroc, qui sous-traite une partie de l'activité d'une de ses filiales, Direct Assurance.

Quant aux embauches, elles sont quasi nulles. La mise en place des 35 heures n'a donné lieu à aucune création d'emploi. Les départs en retraite ne sont pas remplacés, les jeunes en



Un problème qui n'est pas nouveau.

contrat d'apprentissage ne sont quasiment jamais embauchés à la fin de leur apprentissage. Les 700 embauches dont la presse s'est fait l'écho étaient en fait des reclassements en interne (donc sans création de poste).

Voilà la politique de l'emploi d'un grand groupe comme AXA. Le seul « développement durable » est celui des profits qui ont augmenté de

600 % pour les six premiers mois de l'année 2004.

Au chapitre de la non-discrimination à l'embauche, Bébéar, ex-PDG d'AXA et président du Conseil de surveillance, s'est récemment fait remarquer en remettant à Raffarin un rapport recommandant que les CV

soient anonymes. Le site recrut.axa.fr prévoit d'enregistrer cette année 20 000 CV où ne figureront, ni nom, ni prénom, ni nationalité, ni sexe, ni âge. Mais comme AXA n'embauche pas, tous ces CV finiront anonymement... à la poubelle !

Correspondant LO

Salaires à la traîne

Depuis des années, AXA mène une politique salariale de restriction. Augmentations générales dérisoires et budget des augmentations individuelles en baisse.

En 2004, l'augmentation générale des salaires a été de 1,5 % alors que l'inflation a été de 2,3 %. Pour les années 2005, 2006 et 2007, la direction prévoit une augmentation de 1 % par an. Deux syndicats, la CFDT et la CFTC, ont accepté de signer un accord sur le groupe pour trois ans cautionnant à l'avance cette baisse du pouvoir d'achat des salariés.

Cette politique s'accompagne de mesures destinées à empêcher un trop grand mécontentement. Ainsi depuis quatre ans, les cadres

ont une partie de leur salaire sous forme d'une prime sur objectif (suivant les classes, la prime représente un pourcentage de 2 400, 3 700 ou 6 100 euros).

Et pour les trois ans à venir, la direction institue en plus de la prime individuelle des cadres une prime sur objectifs collectifs pour les employés. Cette prime d'équipe programmée sur trois ans ira, suivant les classifications, de 350 à 1 000 euros par an au maximum.

En fait depuis des années la direction cherche à limiter au maximum les augmentations générales, et préfère payer des primes et gratifications qui ne l'engagent pas dans le temps.

• Rhodia Belle Étoile Saint-Fons (banlieue lyonnaise)

Une réorganisation industrielle qui ne passe pas

Sur le site de Belle Étoile, à Saint-Fons dans la banlieue lyonnaise, avant d'avoir terminé la réorganisation des services administratifs, avec son lot de mutations et de suppressions de postes, la direction de Rhodia a annoncé un nouveau plan de restructuration touchant cette fois-ci la production et les services techniques, avec 46

suppressions de postes. Tous les secteurs sont touchés. Mais la direction comptait sans les réactions des travailleurs.

En décembre dernier, les opérateurs de l'atelier BH ont débrayé contre le projet de suppression d'un poste de travail par équipe. Depuis, collectivement, ils refusent d'effectuer les analyses de laboratoire ainsi que

le contrôle des affluents tant que la direction ne revient pas sur sa position. Aujourd'hui, face à la mobilisation du personnel, elle déclare être prête à revenir sur sa position... si les opérateurs l'aident à trouver d'autres sources d'économies. Et puis quoi encore !

Mardi 25 janvier, les cinq équipes ont à nouveau fait grève huit heures chacune pour protester contre une mesure discriminatoire touchant un délégué. Grève unanimement suivie et qui exprime le ras-le-bol des ouvriers face à une direction

arrogante.

En janvier, les opérateurs de l'atelier Technyl ont commencé la nouvelle année par des débrayages face aux arrêts de production prévus et à la réorganisation de la production qui en découle. Devant le peu de résultats obtenus après une réunion, deux équipes ont fait grève chacune huit heures pour marquer leur mécontentement. L'audit de production que la direction organisait pendant cette période a été très perturbé, mais l'audit du mécontentement a été – quant à lui – un

franc succès. Pendant la dernière réunion avec les salariés, quelques avancées ont été obtenues : 58 euros de prime sont donnés, mais d'autres points non réglés risquent fort de ne pas calmer les travailleurs.

Dans l'atelier Polaris, les postés ont posé leurs revendications pour le maintien des deux postes de travail que la direction veut supprimer. Les patrons ne comprennent que les rapports de force mais ils risquent d'avoir encore des nuits blanches à passer.

Correspondant LO



• Rhodia Organique Saint-Fons

Emplois en moins et record de production

L'usine Rhodia Organique subit de plein fouet la réorganisation du groupe dans les fonctions support (comptabilité, bureaux d'études, approvisionnements) et en production, avec en 2004 la fermeture de deux ateliers, et deux autres supplémentaires en 2005. Les effectifs étaient environ de 600 fin 2003, mais l'objectif est de passer à 350 fin 2005. Deux plans de restructuration sont prévus dans l'année. Cela n'a pas empêché l'usine de battre un record de production en 2004.

La direction n'en reste pas là et envisage des rapprochements d'ateliers, avec des baisses d'effectifs à la clé. Actuellement, avant même les suppressions de postes, les conditions de travail se sont déjà fortement dégra-

dées et la charge de travail augmente sans cesse. La prise de congés devient difficile. Il arrive qu'on fonctionne en sous-effectif, avec du personnel intérimaire. La sécurité dans ces conditions n'est plus garantie en cas de problème dans les installations, alors que le site est classé Seveso 2. Dans d'autres secteurs, les suppressions de postes s'ajoutent à la vétusté des ateliers où le système de conduites est tellement ancien que les pièces de rechange sont introuvables. Du coup, les arrêts et redémarrages se font dans des conditions difficiles.

Malgré les statistiques faussées de la direction, le nombre d'accidents du travail est en augmentation et le dernier accident grave s'est produit quand un opérateur s'est retrouvé le

bras coincé, seul dans son atelier.

La situation n'est pas meilleure pour les entreprises extérieures, dont les contrats sont revus à la baisse. Ainsi, l'entreprise VOS logistique a récupéré le contrat de conditionnement et logistique parce qu'elle s'est engagée à réduire ses coûts, sur le dos de ses salariés. Rhodia sous-traite aussi les suppressions de postes.

Aujourd'hui, d'après la direction, nous n'aurions pas d'autre choix que d'accepter ces restructurations au nom de la compétitivité. Mais il n'est pas certain que les travailleurs acceptent éternellement ce discours ni de faire les frais de ces choix financiers.

Correspondant LO

• Cézus Chimie-Jarrie (région de Grenoble)

Les poussières de zirconium, un danger permanent

Cézus, filiale d'Areva, produit du zirconium, utilisé pour la fabrication des gaines transportant l'uranium au cœur des réacteurs des centrales nucléaires. A Jarrie, près de Grenoble, des éponges de zirconium sont fabriquées et broyées. C'est lors de ce broyage que des poussières de zirconium, les fines, sont créées. Elles ont la propriété de s'enflammer très facilement, et la température de combustion dans ces cas-là atteint instantanément 1 200°.

Les éponges sortant des réacteurs et des fours de distillation sont ensuite broyées au

bâtiment 409 dans un effriteur et mises à différentes granulométries (grosseur du grain). Au cours de cette série d'interventions, des kilos de fines sont produits. Ces poussières s'insinuent partout, dans les appareils, les charpentes... Face à ce danger, la direction fait nettoyer les ateliers une fois par mois environ. Or les fines s'accumulent jour après jour, et un ouvrier doit travailler à la brosse ou avec une éponge humide pour retirer et évacuer dans un sac le maximum de fines. Or la combinaison qu'il porte n'est pas suffisante pour

le protéger, ni d'une inflammation à 1 200°, ni d'une inhalation des fines en fusion qui peuvent brûler les poumons.

Dans un autre atelier, au Tri, il y a aussi des fines dans les faux plafonds où sont installés la climatisation et le chauffage. On y accède par une trappe, en empruntant une échelle. Récemment, fin 2004, un travailleur de l'atelier a dû meuler pour réparer une porte, provoquant une inflammation lente des fines, qui s'est propagée le long des charpentes jusqu'à provoquer un embrasement lorsqu'elle est parvenue en face

de la bouche de chauffage. Toutes les fines en suspension dans l'atmosphère se sont enflammées et le système de chauffage a brûlé. Par chance, aucun salarié n'a été blessé. La veille, un travailleur d'une entreprise extérieure était intervenu pour l'entretien de la climatisation et du chauffage installé dans le faux plafond de l'atelier. A ce moment-là, il n'était même pas informé des dangers dus aux fines !

Depuis un accident mortel à Ugine en avril 2003, la direction fait réunir des commissions appelées pyrophoriques,

pour établir les lieux où s'accumulent les fines. Mais elle n'a pas de solution sur le fond. Les fines ne peuvent être aspirées car il y a risque d'inflammation. La seule possibilité serait de laver à grande eau car il n'y a plus de risque avec l'humidité, même s'il aurait mieux valu le prévoir à la création des ateliers.

La direction joue avec la vie des travailleurs en ne résolvant pas un problème connu depuis longtemps. Une négligence criminelle.

Correspondant LO

• Groupe Arkéma -Grenoble :

548 suppressions de postes pour les profits des futurs actionnaires

Le groupe Arkéma, filiale chimique du groupe Total, a annoncé le jeudi 27 janvier, lors d'un Comité central d'entreprise, son intention de supprimer 548 postes. Au même moment sept cents salariés d'Arkéma bloquaient les entrées de la raffinerie Total de La Mède, dans les Bouches-du-Rhône.

Après l'absorption du groupe Elf-Aquitaine par le groupe Total, ce dernier avait décidé, l'année dernière, de se débarrasser de la branche chimie du groupe, en créant une filiale appelée Arkéma. Cette filiale regroupe 18 600 salariés dont 11 000 en France. Dans le plan de Total, Arkéma sera séparée du groupe pétrolier en 2006, avec introduction en Bourse. Le souci du PDG d'Arkéma, Thierry Le Hénaff, est évidemment d'attirer les futurs actionnaires et pour cela, dans ce monde capitaliste, rien ne vaut des suppressions d'emplois. Ce sont donc 548 suppressions de postes qui ont été annoncées jeudi 27 janvier. L'usine la plus touchée est celle de Saint-Auban, dans les Alpes de Haute-Provence, puisque sur un effectif total de 713 salariés, ce sont 380 emplois, soit plus de la moitié, qui vont disparaître. C'est une véritable catastrophe pour cette région car cette usine est la plus grosse du département. Elle fait vivre aussi les Salins-de-Giroux (150 salariés), qui livrent le sel pour la fabrication du chlore et pèsent pour 70 % sur l'activité fret de la ligne ferroviaire Marseille-Briançon.

D'ailleurs, depuis plusieurs mois, c'est toute la région qui est mobilisée pour la survie de cette usine et de nombreuses manifestations rassemblant plusieurs milliers de personnes ont eu lieu à Saint-Auban. En effet, c'était un secret de polichinelle que l'usine de Saint-Auban était dans la mire des destructeurs d'emplois. Et les salariés de l'usine de Saint-Auban fournissaient le gros des troupes lors de la manifestation du 27 janvier à la raffinerie Total de La Mède.

Mais d'autres usines sont touchées par ces mesures : Saint-Fons (dans le Rhône), 76 emplois sur 305 vont disparaître, Balan (dans l'Ain) 30 suppressions sur 265, onze au siège social, à La Défense et enfin 51 sur 583 dans l'usine de Jarrie en Isère.

La direction d'Arkéma a annoncé que les deux tiers de ces suppressions d'emplois se feraient par des mises en préretraite, et le reste par des reclassements dans le « périmètre » du groupe Total, comme disent les patrons.

En tout cas, pour les travailleurs, il n'est pas question de laisser passer ce mauvais coup, de la part d'un trust qui fait les plus gros profits de ce pays. Les salariés d'Arkéma sont appelés, par les syndicats, à faire grève le jeudi 10 février. Ce sera une première occasion de montrer leur opposition à ces suppressions de postes.

Correspondant LO



• Arkéma-Jarrie (près de Grenoble)

Licenciement scandaleux d'un ouvrier du sous-traitant Socorail

Le jeudi 13 janvier 2005 la direction de l'entreprise Socorail annonçait le licenciement d'un chef d'équipe qui intervenait sur le site de l'usine Arkéma de Jarrie, en avançant un motif disciplinaire : une altercation aurait eu lieu entre ce salarié et le responsable régional de Socorail. En réalité, ce chef d'équipe, militant syndical, est un travailleur combatif, privilégiant la sécurité, bref un gêneur aux yeux de Socorail et d'Arkéma, dont il fallait se débarrasser, sous un prétexte bidon.

L'entreprise Socorail est une des nombreuses entreprises sous-traitantes qui interviennent sur l'usine chimique Arkéma de Jarrie. Les douze employés de Socorail s'occupent du conditionnement de deux produits : le chlorure d'aluminium et le chlorate de soude, fabriqués par Arkéma. Au cours de l'été 2004, les salariés de Socorail avaient mené une grève qui leur avait permis d'obtenir une amélioration des rémunérations, grève animée par ce chef d'équipe, militant CGT. Celui-ci était donc dans la ligne de mire de la direction de Socorail et d'Arkéma, ces gens-là n'appréciaient pas qu'un chef d'équipe soit plus solidaire des ouvriers, avec qui il travaille, que de sa hiérarchie.

C'est le 28 décembre que la

direction de Socorail demandait à ce chef d'équipe de programmer une intervention de nettoyage sur le silo R401, un silo de stockage de chlorate de soude. Aussitôt celui-ci faisait valoir son droit de retrait pour lui et ses collègues, et refusait cette intervention sans tenue préalable d'un Comité Hygiène et Sécurité (CHS). Les raisons ne manquent pas pour cela. Le chlorate de soude, réduit en poussière, possède dans certaines conditions, des propriétés incendiaires et explosives. Un accident grave s'était d'ailleurs produit, lors d'une opération du même type que ce silo R401, le 26 octobre 2000 : une déflagration s'était produite, blessant gravement un salarié de l'entreprise KS Service qui intervenait à l'époque. Le CHS n'avait, alors, pas été informé de l'accident et si, depuis, certaines conditions d'intervention ont changé, comme l'abandon du marteau-piqueur, ce travail reste dangereux avec l'ouverture d'un « trou d'homme » et le passage du produit avec des barres de fer.

Il était donc normal que ce chef d'équipe exige la tenue d'un CHS avant cette intervention, pour mettre en place un protocole garantissant la sécurité. Ce CHS fut donc prévu pour le lundi 3 janvier, mais la

direction de Socorail décida que c'en était trop. Dès le 29 décembre, il était interdit d'accès à l'usine, avec la complicité de la direction d'Arkéma, et apprenait qu'il était en mise à pied conservatoire jusqu'au 7 janvier, jour où la direction statuerait sur son sort, et cela au prétexte d'une prétendue altercation avec le directeur régional de Socorail, altercation sans témoin, évidemment.

La ficelle était un peu grosse, et aussitôt les salariés de Socorail se mettaient en grève, solidaires de leur collègue. Le 7 janvier, la direction de Socorail n'en annonçait pas moins son licenciement. La direction d'Arkéma se montrait complice de cette mesure scandaleuse.

La CGT d'Arkéma a appelé alors à une assemblée des salariés du site. Contre les patrons complices de ce forfait, les ouvriers du site devaient être solidaires. L'assemblée du 17 janvier appela à la grève contre le licenciement qui fut un succès, avec la mise à l'arrêt de toutes les installations le mercredi 19 janvier.

Reste que, pour l'instant, la direction n'a pas reculé. Et quand il y aura un accident, elle invoquera « la fatalité ».

Correspondant LO

• AREVA Villeurbanne (Rhône)

120 suppressions de postes

À Villeurbanne, l'usine T et D (transmission et distribution) qui fabrique des disjoncteurs, ex-Alstom, vendue à Aréva il y a une année environ, est touchée par la restructuration du groupe qui concerne de nombreuses régions.

Pourtant on nous a dit au moment de l'achat que T et D était la branche la plus rentable... mais la privatisation a été annoncée et Aréva veut, d'ici fin 2006, récupérer une « marge

opérationnelle » de 8 %.

C'est ainsi qu'en France, sur un total de 5 300 personnes, Aréva va supprimer 500 postes et en externaliser 330 autres. Villeurbanne va perdre 120 emplois sur un total de 700 : il est question de fermer l'usinage et les résines synthétiques.

Plusieurs débrayages ont déjà eu lieu, dont un lors de la venue, fin décembre 2004, de la PDG, Anne Lauvergeon (ancienne conseillère de François Mitterrand). Cette dernière

a essayé de convaincre les travailleurs de garder le moral, en leur disant de croire à l'avenir de l'entreprise... et elle a même eu le culot de leur proposer, dans le cadre de l'ouverture du capital au privé, d'investir en actions dans le groupe.

Pour le moment une expertise économique est en cours, qui sera rendue début mars, et qui devait précéder toute discussion à propos du plan de suppressions d'emplois. Mais parallèlement, un plan de retraite

CASA a été proposé, qui permettrait aux salariés de partir dès 55 ans. Or l'accord CASA de la métallurgie arrive à échéance le 28 février prochain et la direction exige que les discussions avec les syndicats sur les suppressions de postes se fassent avant, et que le sujet soit mis à l'ordre du jour du prochain Comité central d'entreprise.

Certains syndicats ont signé pour la proposition de la direction, sauf la CGT qui, si elle n'est pas contre les départs CASA,

n'admet pas pour autant le chantage de la direction.

À Villeurbanne, ceux de plus de 55 ans, qui sont nombreux, souhaitent évidemment partir avec la garantie de ne rien perdre jusqu'à la retraite. Mais ils savent bien aussi que le résultat de tous ces licenciements déguisés sera de laisser sur le pavé des travailleurs, dont certains sont leurs enfants.

Correspondant LO

• Les ex-Chausson à Creil (Oise)

Après un mois de mobilisation

Un recul de Renault ?

Mardi 1^{er} février, au cours d'une réunion, la direction générale de Renault faisait savoir aux quatorze derniers ex-salariés de Chausson à Creil, employés par Renault dans sa filiale SCO et menacés de licenciement, son accord pour entamer des négociations sérieuses, sur la base des exigences des travailleurs, dans des délais très brefs. Dans les jours prochains, il faudra vérifier la réalité de cet engagement.

Il faut dire que les salariés de cette filiale Renault mise sur pied pour accompagner le plan de liquidation de Chausson et menacés d'être jetés à la rue sans autre forme de procès, ont, avec l'aide d'ex-militants de Chausson, maintenu la mobilisation entamée le 5 janvier.

Après s'être propulsés dans tous les principaux établissements Renault de la région pari-

sienne, après avoir mobilisé des dizaines d'anciens salariés de Chausson venus le matin devant l'usine et fait suspendre la procédure de licenciement, ils se sont adressés aux travailleurs du bassin creillois.

Un tract diffusé à des milliers d'exemplaires appelait à une réunion de protestation contre tous les licenciements à la Bourse du travail de Creil, vendredi 28 janvier. Dans ce tract, les travailleurs dénonçaient les mauvais coups de Renault, la soumission de l'État aux volontés des grands patrons, mais aussi la même politique de licenciements de ces mêmes grands patrons dans la région avec Arcelor, Vallourec, Heidelberg-GOSS etc. et la nécessité d'une réaction commune à tous les travailleurs. L'accueil était partout chaleureux, car le problème des licenciements touche beaucoup de travailleurs, et la mémoire de la

lutte des salariés de Chausson contre la fermeture de cette usine, en est encore présente. Sur les marchés, des anciens de Chausson se sont manifestés et ont apporté leur soutien. Devant Arcelor et l'Ineris, des militants CGT ont participé aux côtés des salariés de SCO à la diffusion du tract.

Le 28 janvier, près d'une centaine de personnes se sont rassemblées à la Bourse du travail, l'essentiel de l'assistance étant composée d'anciens de Chausson ainsi que de militants d'Arcelor, de Vallourec et de quelques autres entreprises. Pour les anciens de Chausson, fut rappelé l'engagement pris pendant leur longue lutte, conclue il y a bientôt dix ans, de rester solidaires jusqu'au bout, pour garantir les droits de chacun jusqu'au dernier. Et pour tous, fut réaffirmée la nécessité de rompre avec les fausses divisions entre travailleurs, pour



s'engager dans un combat commun rassemblant ceux touchés aujourd'hui, mais aussi ceux qui peuvent être touchés demain, c'est-à-dire tout le monde. Rendez-vous a été donné pour participer à la manifestation du 5 février ainsi que l'engagement de se tenir prêt à réagir ensemble si Renault persistait.

En tout cas, la solidarité ouvrière était affirmée. La presse locale a présenté cette réunion comme un succès et les pouvoirs publics, comme Renault, ont pu mesurer que leurs mauvais coups, qui ressemblent à un acte de vengeance à retardement contre les reculs qui leur ont été imposés dans le passé, auraient bien du

mal à passer. Tout cela embarrasse sans doute Renault et explique qu'il soit peut-être en train de reculer. Les droits des salariés de SCO doivent être garantis.

Correspondant LO

• Impôts locaux

Des hausses inacceptables

Le budget de la plupart des régions prévoit pour 2005 des augmentations des impôts locaux, allant de 9 % (Champagne-Ardenne) à 50 % (Bourgogne). Il s'agit d'une augmentation sur la part des impôts qui revient à la Région (8 % environ) et les responsables expliquent que cela entraînera par exemple, au maximum, une hausse de 6 euros en moyenne par an et par foyer en région PACA et de 1,2 euro en Picardie.

Les présidents de Régions, tous de gauche, sauf en Alsace, désignent Raffarin comme le responsable, puisque la décentralisation augmente les dépenses à la charge des Régions. La droite réplique que l'État a aussi transféré, en même temps que les charges, les budgets « à l'euro près ».

Il est évident que la décentralisation est une façon pour l'État de rejeter les dépenses concernant les services publics sur les

collectivités locales.

Entre 2002 et 2005, les hausses d'impôts ont dépassé les baisses de 1,5 milliard d'euros, essentiellement à cause d'une hausse de 3,5 milliards des impôts locaux. Mais toutes les taxes qui les composent ne sont pas logées à la même enseigne.

La taxe d'habitation, celle sur le foncier bâti et celle sur le foncier non bâti, augmente régulièrement : de 5 % à 7 % et même 9 % pour leur « annexe », la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, souvent pour raison de « tri sélectif ».

Quant à la taxe professionnelle, prélevée sur les entreprises, elle ne cesse de baisser. Certaines régions, comme la Bourgogne, ont décidé de l'augmenter mais ce réveil de la gauche – à supposer qu'il ait une incidence réelle – semble assez dérisoire.

Car au gouvernement, gauche et droite ont bien soigné le patronat au nom de la

défense de l'emploi. En juillet 1998, Strauss-Kahn, ministre des Finances de Jospin, a décidé que progressivement les patrons n'auraient plus à payer la partie de la taxe professionnelle portant sur les salaires de l'entreprise et qui représentait 35 % de la base de cet impôt ; entre cette exonération et divers dégrèvements, le manque à gagner a été en 2003 de 13 milliards d'euros sur 35, entièrement compensé par l'État, c'est-à-dire par le contribuable ! Depuis, le Medef a bénéficié de réductions de cette taxe et la ministre déléguée à l'Intérieur leur a promis de « faire de la taxe professionnelle un impôt local mais non pénalisant pour les entreprises ». Et, pour couronner le tout, si on leur prend peu d'argent, on n'oublie pas de leur en donner par le biais des aides directes et indirectes, y compris au niveau local : en février 2004, Jean-

Paul Huchon, président socialiste de la Région Ile-de-France, se vantait d'avoir fait passer, entre 1998 et 2002, le nombre d'entreprises aidées de 310 à 1379, au nom de la défense de l'emploi.

Le Parti Socialiste, qui dirige maintenant 21 régions sur 22, peut rejeter la responsabilité des hausses d'impôts sur le gouvernement qui a transféré des charges nouvelles à ces collectivités locales. Mais qui l'oblige à poursuivre, à l'échelle régionale, la même politique que le gouvernement ? Il pourrait parfaitement cesser cette absurdité qui consiste, pour subventionner les entreprises, à dilapider une grande partie du budget des Régions. Il démontre simplement, qu'à ce niveau également, il est d'accord avec cette politique.

Sylvie MARÉCHAL

Le Charles-de-Gaulle flotte... sur les euros

C'est la bagatelle de trois milliards d'euros que l'État a dû consacrer à la remise à flot du porte-avions *Charles-de-Gaulle* dont l'hélice a longtemps refusé de le propulser.

Cette coquette somme ne comprend pas le coût des avions qu'il doit promener à travers les mers et les océans. Mais en plus comme tout porte-avions qui se respecte, il doit être doté de missiles à tête nucléaire... uniquement défensifs, nous précise-t-on.

Il en faudrait 48 d'après les calculs des services du ministère de la Défense nationale. La ministre, Madame Alliot-Marie, s'est chargée de les réclamer haut et fort.

Si vous vous demandez pourquoi le budget se réduit comme peau de chagrin pour les hôpitaux, les écoles et les transports publics, pas besoin de tête chercheuse pour trouver la réponse. Le budget des forces armées frise les 15 milliards d'euros et il engloutit à fonds perdu ce qui fait défaut ailleurs.

Alain VALLER

Au sommaire de **Lutte de Classe n° 86 (février 2005)**

- L'Europe en Constitution
- Après l'intervention de l'armée française en Côte d'Ivoire
- Irak : un simulacre de démocratie couvert de sang répandu à Falloudja
- Ukraine : des changements de personnes au sommet imposés par la rue
- Tribune de la minorité
- Projet Fillon sur l'école : remplacer les profs de musique par des profs de physique, c'est du pipeau !

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

Vient de paraître :

Les États-Unis après l'élection présidentielle du 2 novembre 2004

*Exposé du Cercle
Léon Trotsky
du 19 novembre 2004*

Prix : 1,50 euro. Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro